



Pages 2 et 3 - En direct avec Michel Rossi
Page 4 - Le point sur les finances communales

Page 5 - Les grands projets d'avenir
Pages 6 à 11 - Du nouveau dans chaque quartier

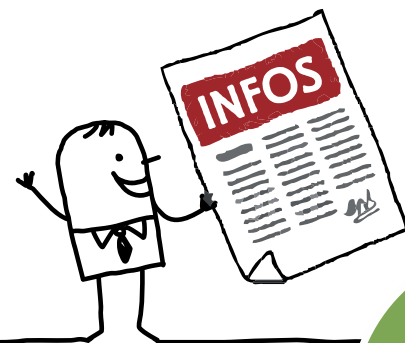
Page 13 - Les aménagements d'une ville moderne
Pages 14 et 15 - Jeunesse, sport et culture

Page 16 - Développement durable
Page 17 - Sécurité et solidarité

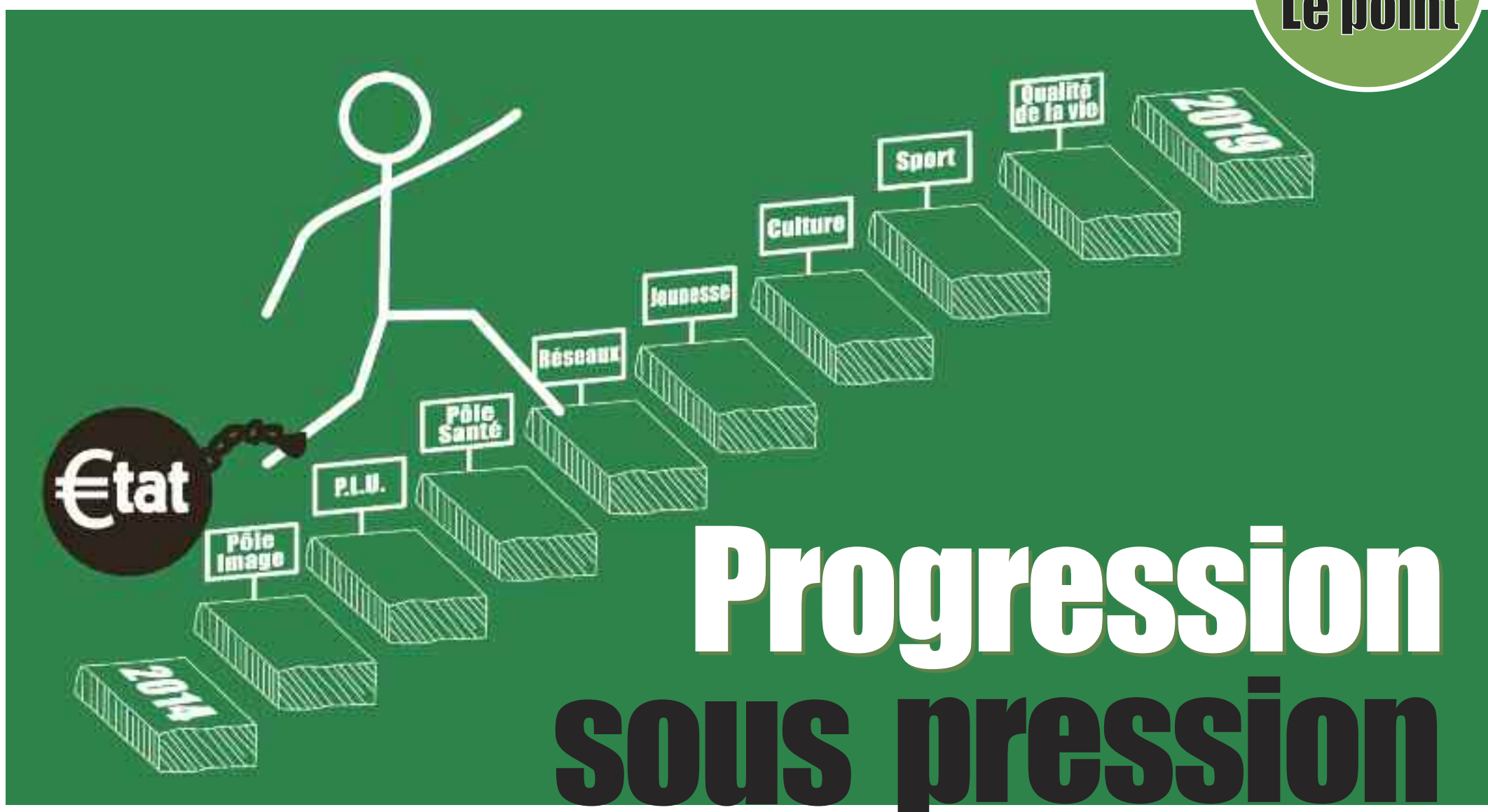
Page 20 - Agenda

Le petit Roquefortois

juillet
2019



Magazine d'information municipale et de la qualité de vie roquefortoise



Progression sous pression

Avant la trêve estivale et la perspective de vacances bien méritées, nous proposons de revenir sur les créations, les réalisations et les améliorations effectuées sur la commune depuis 2014. Les dernières élections municipales avaient été, comme il est de coutume, l'occasion de formuler de nombreuses promesses concernant l'évolution de nos lieux de vie dans tous les dossiers importants de la vie communale ; les pages qui suivent permettront de vérifier leur concrétisation.

Toutefois, en préambule, il est important de souligner le contexte singulier dans lequel se sont déroulées les cinq années passées. Rappelons que l'Etat délègue aux communes les services qu'il doit assurer à la population. En contrepartie, il verse aux communes la fameuse DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) pour leur permettre de faire face aux dépenses générées par cette délégation. Or, depuis 2013, cette DGF fond comme neige au soleil (voir en page 4) au motif qu'il faut réduire

une dette nationale dont on ne voit jamais la fin. Pire : à la baisse vertigineuse de la DGF s'ajoutent des pénalités financières pour les communes qui (c'est notre cas) n'atteignent pas leur quota de logements sociaux (Loi SRU). Cerise sur le gâteau : il faut, de plus, cotiser pour aider au financement des communes en difficulté (FPIC - Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales - lire en page 4). Résultat : depuis 2017 la commune, comme bien d'autres en

France, verse à l'Etat plus qu'elle ne reçoit ; on croit rêver ! Dans l'interview qu'il a consacré à notre rédaction (pages 2 et 3), Michel Rossi retrace les grands moments des cinq années passées et commente également l'actualité locale, nationale et internationale. Un retour sur ces 5 ans durant lesquels le travail de Michel Rossi, en qualité de vice-président de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, et de vice-président du Conseil départemental, a su démontrer l'utilité des liens tissés avec la communauté d'agglomération et

le Département ; des liens profitables aux investissements roquefortois. Bien évidemment, et comme nous avons coutume de le proposer, vos réactions, commentaires, suggestions et attentes sont les bienvenus en écrivant à :
Cabinet du Maire - Hôtel de Ville
Place Antoine Merle
06330 Roquefort-les-Pins





：“2014-2019 -

Promesses tenues pour garantir notre avenir”

constante hausse et une exonération progressive de la taxe d'habitation qui, comme pour toutes les communes françaises, risque à terme d'impacter notre principale source de revenus.

Pourtant le programme proposé aux Roquefortois en 2014 se déroule bien, non ?

C'est vrai. Nous sommes à plus de 80% de réalisation des promesses faites aux Roquefortois. Le dynamisme de mon équipe et de mes services a permis de nous doter d'équipements dont nous avons besoin, d'apporter de grandes améliorations et des services nouveaux à notre commune.

Une recette magique ?

Je ne pense pas que la maîtrise des coûts, la rigueur de gestion et même l'austérité pour certains dossiers relèvent de la magie.

Disons que notre prudence - que certains esprits forts prennent pour de la frilosité - est notre meilleur atout. Les événements imprévisibles, les changements de

chantier ; comme c'est le cas pour les importants travaux d'aménagement et de sécurisation prévus sur les axes routiers qui traversent la commune. Il serait absurde de dépenser de l'argent aujourd'hui pour des réalisations qu'il faudrait détruire demain.

Quelles ont été les priorités ces dernières années ?

Nous nous étions engagés à maintenir une pression fiscale modérée. C'est fait, en dépit des contraintes financières que nous impose l'Etat : la faible augmentation de nos taux représente le prix mensuel d'un paquet de cigarettes sur l'ensemble du mandat.

Nous nous étions engagés à maintenir et développer les services à la population. C'est fait ! Les services de restauration scolaire, d'études, de halte-garderie, du centre de loisirs... ont été maintenus et améliorés. L'augmentation de leurs tarifs n'a repercuté que la hausse du prix des denrées et des fluides.

Malgré d'importants problèmes de topographie et d'éloignement géographique de certains quartiers, la fibre optique couvrira l'an prochain l'intégralité du territoire communal. Pénalisés par les mêmes contraintes, nos réseaux d'assainissement et d'évacuation des eaux pluviales ont été, en très grande partie, rénovés, renforcés et étendus.

Nos offres culturelle et sportive se sont considérablement étoffées. Le Pôle Image, notre cinéma et notre médiathèque enregistrent des records de fréquentation. Nos équipements sportifs ont également été renforcés et étendus.

Notre centre-village a généré le dynamisme escompté ; sans compter les plus-values profitables aux biens de tous les Roque-

fortois. Ce succès garantit les mêmes retombées avec l'extension à venir qui est très attendue des Roquefortois.

Enfin, et ce n'est pas un détail dans le contexte national actuel, nous avons encore fait chuter notre endettement - pourtant déjà un des plus faibles des communes comparables à la nôtre.

Je souhaite rappeler que la baisse des aides de l'Etat ⁽¹⁾ ajoutée à la hausse de ses prélèvements ⁽²⁾ auraient justifié que nous fassions comme la grande majorité des communes françaises.

C'est-à-dire : augmenter la fiscalité locale, augmenter sensiblement les tarifs des services (cantine, halte-garderie, centre de loisirs...) voire les supprimer, augmenter l'emprunt donc la dette, stopper les investissements...

Les bons résultats que vous obtenez semblent donner raison aux recommandations (2014) de la Cour des Comptes.

Les collectivités peuvent-elles faire plus avec moins ?

Vous plaisantez ? Je reconnais que ce rapport pointe des dysfonctionnements nationaux majeurs. Mais il déshabille les bons éléments au profit des mauvais en prônant des règles identiques pour tous alors que les situations et les contextes sur le terrain sont très différents. J'ai lu et relu ce rapport qui, par ces recommandations, engage l'avenir fiscal de ma commune. Je connais bien ce rapport.

Avant ses conclusions, j'ai bonne mémoire qu'il préconise, je cite : "Les perspectives d'évolution des dépenses locales dépendent également

du comportement des collectivités territoriales qui pourraient procéder à un ajustement de leurs recettes de fonction-

En dépit du poids financier de l'Etat sur nos finances (3,5 M€ depuis 2014)

nous tenons nos promesses à plus de 80%, sans recours démesuré à la fiscalité, contrairement aux préconisations de la Cour des Comptes.

nement par un accroissement de la pression fiscale plutôt que d'infléchir leurs dépenses de fonctionnement en recherchant des pistes d'économies".

En clair, il recommande d'augmenter la fiscalité

communale pour maintenir et même accroître les services à la population - services dus, je le rappelle, par l'Etat - alors que les frais de fonctionnement (donc aussi de personnel) représentent le gros des coûts. Si je peux parfois douter de mes qualités de gestionnaire, je suis sûr, en revanche, de ne pas être magicien.

Retenez ceci : depuis 2013, le cumul des ponctions de l'Etat nous a privé de plus de 3,5 millions d'euros ; une somme astronomique au regard des finances d'une commune de notre taille.

Il y a loin de l'idée sur le papier à la réalité de terrain ; c'est bien là l'un des problèmes majeurs de la gestion de notre pays. La globalisation ne peut prétendre répondre efficacement à des problématiques spécifiques. Lorsque nos énarques auront compris ce postulat, je pense que bien des problèmes pourront trouver solution.

Une nouvelle fois : les collectivités peuvent-elles faire plus avec moins ?

Non. Pas au-delà d'une certaine mesure. Depuis toujours nous sommes économes, sans avoir d'ailleurs attendu les recommandations de la Cour des Comptes. Mais il y a une limite d'élasticité à ne pas dépasser car elle impliquerait un recours à une hausse importante de la fiscalité locale.

Fortement impliqués dans le devenir de leur commune, les Roquefortois ont massivement répondu présents lors de l'opération "Roquefort 2030". Ils y étaient invités à livrer leurs suggestions afin d'imaginer l'évolution de leur lieu de vie au cours de la décennie à venir. Cette vaste concertation a aussi donné l'occasion de dresser un état des lieux. Dans la continuité de cette démarche, Michel Rossi revient, pour nous, sur le chemin parcouru depuis les municipales de 2014.

Que retenir-vous des 5 années écoulées ?

Elles sont marquées par des casse-têtes financiers particulièrement pénibles.



Il n'était pas difficile, avant 2014, de prévoir que nous allions vers des années financièrement difficiles. Mais j'étais loin de me douter que l'Etat nous ferait les poches à ce point. A la baisse vertigineuse de ses aides se sont ajoutés des prélèvements en

règlementation mais aussi la rapidité des progrès technologiques réalisés dans de nombreux domaines nous enseignent qu'il est parfois urgent d'attendre pour optimiser le denier public investi en regroupant, par exemple, plusieurs opérations sur un même

Ce qui contraindrait aussi, pour augmenter nos revenus, à une augmentation de la densification pour accueillir plus d'habitants et augmenter d'autant les revenus fiscaux. Ce serait, pour moi, une trahison envers les Roquefortois fiers de leur commune qui recèle de nombreux atouts naturels, environnementaux mais aussi fiscaux. Sans compter l'assurance pour les Roquefortois que leur municipalité dit ce qu'elle fait et fait ce qu'elle dit.

Pour autant vous êtes bien contraint de respecter les règles...

Bien sûr, et mon parcours l'a toujours prouvé. Il plaide pour moi. Cela dit, pour la première fois de mon engagement politique, on m'oblige à manquer à ma parole. Les 3,5 millions d'euros que l'Etat a captés devaient servir aux améliorations promises dans les quartiers. Ce ne sera pas possible, en tout cas en partie, durant ce mandat. Il m'a fallu faire contre mauvaise fortune bon cœur et opérer des arbitrages faute d'argent. C'est d'ailleurs en totale transparence avec les riverains de chaque quartier et avec leur participation que ces arbitrages ont été décidés.

Des déceptions ?

Je suis le premier déçu mais les Roquefortois ont parfaitement compris les contraintes financières mais aussi administratives et légales que nous subissons. Ils savent bien que la gestion du budget communal est régie par le même bon sens dont ils font preuve pour leur budget familial : on ne peut dépenser l'argent qu'on n'a pas !

Je me rends régulièrement dans chaque quartier pour expliquer dans le détail (sécurité routière, éclairage public, embellissement, fleurissement, aménagement de confort...) qu'on ne peut malheureusement faire plus que ce qui a déjà été réalisé.

Reste, tout de même, que la qualité de vie constitue la première caractéristique de la commune...

Oui et nous la préservons jalousement. L'océan de verdure dans lequel nous vivons est connu et reconnu. Il est envié par bien des communes alentour. Raison de plus pour tout faire pour que cela dure le plus longtemps possible.

Aussi, en complément des actions que nous menons depuis toujours, nous avons mis un point d'honneur à figer, une bonne fois pour toutes, les règles d'urbanisme qui garantissent le respect de notre environnement.



Comment ça ?

J'ai toujours indiqué que, selon moi, le choix d'une politique d'urbanisme doit être une œuvre commune. J'ai donc souhaité, à l'occasion de la définition de notre Plan Local d'Urbanisme en 2017, associer une fois de plus mes concitoyens à cette démarche. Enquêtes, questionnaires, référendum, tables rondes, expositions, concertations quartier par quartier... tous les moyens ont été mis en place pour dessiner, à partir d'échanges constructifs, la commune de demain ; celle que souhaitent les Roquefortois. Force est de reconnaître que nous sommes, ensemble, parvenus à concevoir un document, adopté par le Conseil municipal et à l'unanimité de la population. Ce document est, bien sûr, en phase avec les besoins logiques et naturels de la commune, en parfaite adéquation avec les attentes des Roquefortois tout en respectant les objectifs et les enjeux communaux et communautaires.

Pourtant les services de l'Etat dénoncent ce P.L.U. ?

J'ai, à ce sujet, immédiatement informé les Roquefortois par une lettre traitant ce rebondissement inattendu.

Les services de l'Etat ont exercé un recours en justice du P.L.U. roquefortois jugeant, d'une part, trop fortes les marges de recul des bâtiments

par rapport aux limites séparatives. D'autre part, trop faibles les emprises au sol et, enfin, trop important le pourcentage (80%) de protection des espaces verts. En clair, ce recours ne met pas en évidence le caractère illégal du P.L.U.

mais lui reproche son manque de densification des zones constructibles. A l'heure où la planète entière prône l'écologie, le respect de l'environnement, le retour à une nature protégée, avouez que ces reproches de l'Etat sont pour le moins surprenants !

En somme, le pot de terre contre le pot de fer ?

Pour une part, oui. Car, comme je l'ai déjà indiqué aux Roquefortois, les communes sont tenues d'élaborer un P.L.U. qui soit, c'est la loi : "compatible avec les documents d'urbanisme et d'aménagement du territoire". C'est-à-dire compatible avec les règles fixées par l'Etat ; précisément celles qui poussent à densifier la constructibilité dans toutes les communes.

Il est important que mes concitoyens prennent conscience des multiples pressions des services de l'Etat pour inciter à densifier en dépit des souhaits des habitants qui sont pourtant les premiers concernés.

Quelle que soit la décision finale du tribunal administratif, je me battrai jusqu'au bout pour défendre notre environnement et les souhaits de mes concitoyens.

Cela prendra le temps que ça prendra !

Toutefois, en parallèle, nous avons engagé une modification du P.L.U.

permettant quelques aménagements du bâti existant, et à la fois tenir compte des avis de l'Etat dans le cadre légal.

Et, d'autre part, satisfaire aussi les demandes de nombreux Roquefortois concernant leur terrain, en di-

minuant légèrement les marges de recul par rapport aux limites séparatives et le pourcentage des superficies restant minéralisées après construction.

Pour l'essentiel, l'esprit de notre P.L.U. demeure intact et garantit la préservation de nos généreux espaces verts.

Comment voyez-vous l'avenir ?

Vaste sujet. De nombreux éléments qui dépassent le strict cadre communal doivent être pris en compte pour objectivement se projeter dans le devenir de nos lieux de vie et même de nos habitudes de vie.

Le point commun à ces éléments c'est, bien évidemment, le nerf de la guerre : l'argent !

Au plan européen, on voit bien que les oppositions de points de vue et de convictions politiques se tendent. Après la Grèce, l'Espagne avec l'épisode catalan, l'Italie et la montée du nationalisme, l'Europe toute entière affiche des disparités, des inégalités fiscales, sociales et économiques entre les pays qui la composent. Les récents résultats aux élections européennes l'ont bien montré et on aurait tort de penser que les conséquences sur la vie locale n'existent pas.

Au plan départemental, la création du Pôle métropolitain Cap Azur - qui regroupe les communautés d'agglomération d'Antibes, de

Cannes, de Grasse et des Alpes d'Azur -, nous contraint à une réflexion sur notre place dans ce nouveau dispositif.

C'est pourquoi j'ai souhaité une grande concertation avec mes concitoyens à travers l'opération "Roquefort 2030". L'objectif étant de parvenir, dans les prochaines années, à développer davantage encore nos atouts afin de nous assurer une position forte au sein de Cap Azur. Car tous les domaines sont ici concernés : développement économique, urbanisme, transports, tourisme, emploi... On le voit, il est important d'agir aujourd'hui pour garantir, demain, le droit de choisir ce que nous voulons faire de nos lieux et de nos modes de vie.

Des années pénibles en perspective ?

Paradoxalement, je ne pense pas. Dès lors que l'on connaît bien le contexte des dossiers à venir, les problèmes qu'ils soulèvent mais aussi les avantages qu'ils présentent, des solutions existent toujours. La règle en la matière tient en un mot : anticipation !

Gérer, c'est prévoir... est un adage d'un bon sens absolu. Mon expérience m'autorise à prétendre qu'aucun obstacle n'est insurmontable.

Si l'on ne se voile pas la face sur les risques à éviter, il y a toujours des opportunités à saisir. Il est bon de voir le verre à moitié plein plutôt que l'inverse. Cette démarche est alors renforcée par la certitude d'œuvrer pour l'intérêt général.

J'ajoute que la principale énergie qui encourage grandement le travail de chaque municipalité, c'est l'adhésion, la confiance, le soutien de ses administrés. Autant d'éléments essentiels pour combattre les allégations qui se moquent des réalités, les mensonges pénalisant l'intérêt général et les rumeurs sciemment infondées qui, contre l'intérêt commun, prennent pied dans une fiction délirante mais malheureusement attractive.

Enfin, j'ai toujours considéré que la gestion d'une commune n'est pas compatible avec les joutes politiques et partisanes. Plus que jamais l'union fait la force, toutes les bonnes volontés, quelles que soient leurs convictions politiques, sont donc les bienvenues. Je rappelle que ma porte a toujours été ouverte...

1) - DGF : Dotation Globale de Fonctionnement versée aux communes chaque année pour faire face aux dépenses de services publics que l'Etat doit assurer à ses administrés mais qu'il délègue aux communes.

2) - Loi SRU (dite de Solidarité et de Renouvellement Urbain) appliquant des pénalités financières sur le quota de logements sociaux non atteint par les communes.

- FPIC (Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales) Ce fonds consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

De la baisse des aides à la hausse des prélèvements

D'insupportables prélèvements de l'Etat

Baisse de la dotation, Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC. Il s'agit d'un fonds de solidarité aux communes dites pauvres), Loi de Solidarité au Renouvellement Urbain (SRU. C'est-à-dire les pénalités imposées aux communes qui n'ont pas réalisé leur quota de logements sociaux)... le total cumulé des ponctions de l'Etat depuis 2013 s'élève à :

- DGF 2 264 065 €
 - FPIC 693 985 €
 - SRU 587 085 €
- 3 545 135 € soit pratiquement la moitié du montant des investissements 2019 !**

Une bonne maîtrise des postes importants

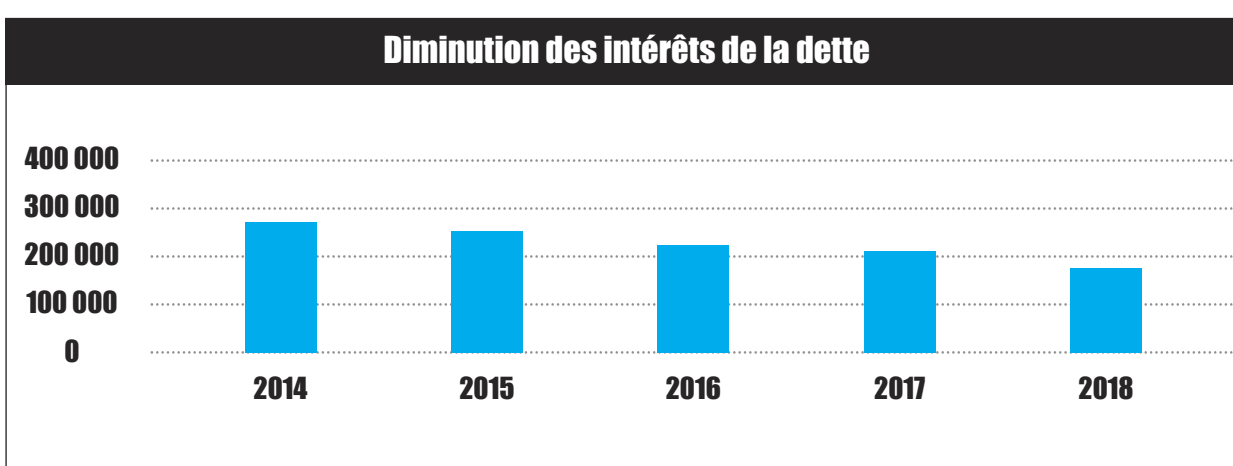
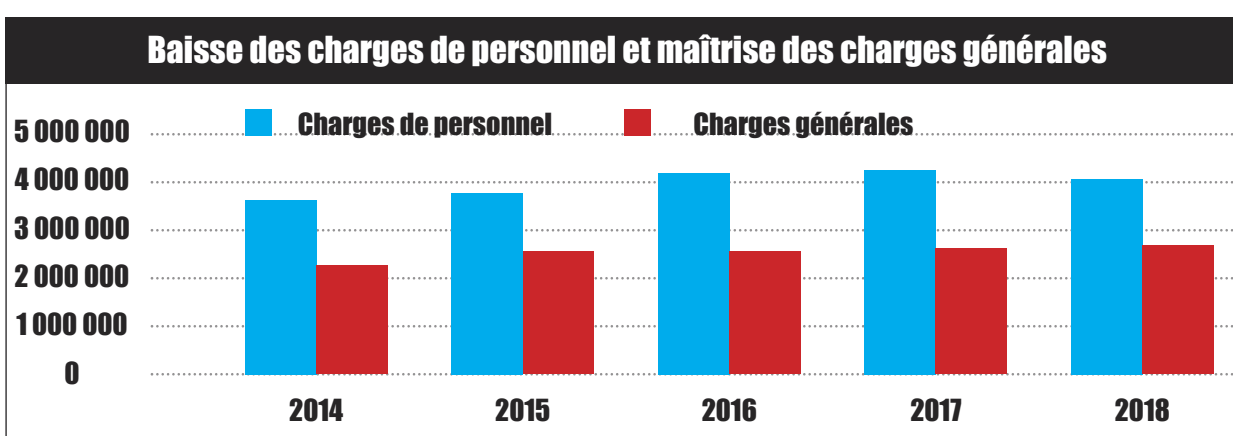
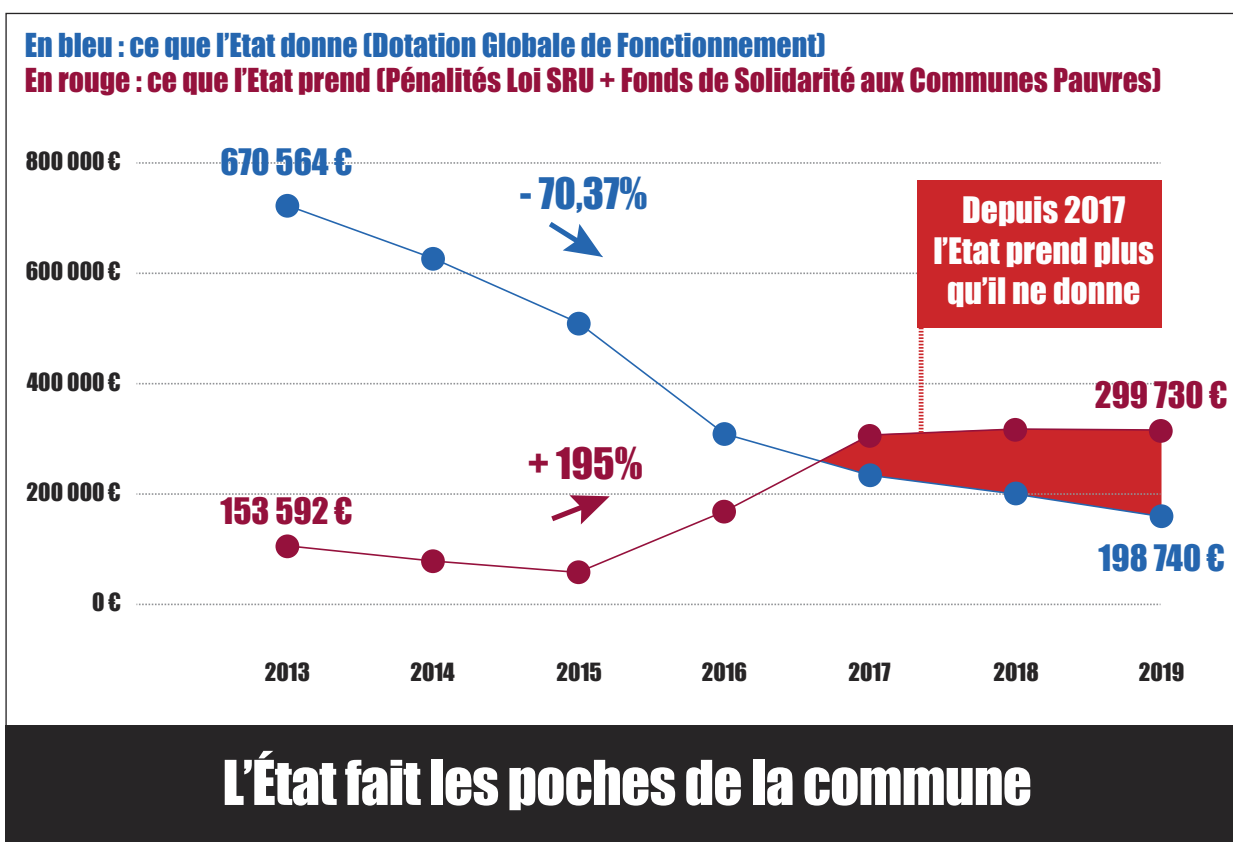
L'augmentation du nombre et de la qualité des services apportés à la population aurait pu se traduire par une explosion des charges de personnel et des frais généraux. Ce n'est pas le cas. Seuls les avancements de carrières (légaux et obligatoires) ont progressé traduisant même une baisse en 2018.

Une endettement au plus bas

À l'heure où l'endettement des communes atteint des sommets (962 €/hab en moyenne nationale toutes strates confondues), Roquefort-les-Pins apparaît comme très bonne élève dans le contexte financier national (690 €/hab à Roquefort contre 763 €/hab pour les communes comparables). Un chiffre en constante diminution.

Choses promises...

Chaque année, le budget communal est parvenu au tour de force d'afficher des finances saines en poursuivant les investissements promis aux Roquefortois, sans hausse des taux d'impôts et en augmentant la qualité des services aux habitants. Autant de promesses faites aux Roquefortois en 2014...



0%

SOLIDARITÉ FISCALE pour tous les Roquefortois avec des taux d'impôts inchangés :

- TAXE D'HABITATION** 15,17%
- TAXE SUR LE FONCIER BÂTI** 13,07%
- TAXE SUR LE FONCIER NON BÂTI** 36,02%

d'augmentation des taux d'impôts communaux

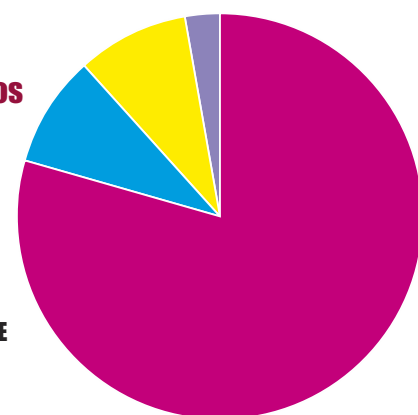
- **ÉTAT = 1842,40 milliards d'euros**
- **Collectivités locales (communes, Département, Région...)** 205,6 milliards d'euros
- **Sécurité sociale** 204 milliards d'euros
- **SERVICES D'ADMINISTRATION CENTRALE** C'est-à-dire les services des ministères à compétence nationale 63,3 milliards d'euros

Sources : INSEE (4^{ème} trimestre 2018)

Les chiffres sont têtus !

Pour mieux comprendre la situation financière actuelle qui contraint l'Etat à puiser dans les ressources financières des communes, rappelons que la dernière période de croissance en France était les Trente Glorieuses⁽¹⁾. Cette période n'avait pu être durable que parce que l'ensemble de la société en avait profité. Ce n'est pas le cas aujourd'hui comme en témoignent les nombreux mouvements de contestation comme les "Gilets jaunes". Les conditions aujourd'hui sont strictement à l'inverse : des masses d'argent phénoménales sont contenues dans très peu de mains (banques, trusts internationaux...). Malgré la croissance faible, les ténors du CAC 40 réussissent à engranger profits et dividendes qui constituent, selon les experts "Un prélèvement payé au prix fort par la collectivité, à coups de captation des fonds publics, de destruction d'emplois et d'arrêt des investissements d'avenir". Depuis plusieurs années, toutes les grandes zones économiques du globe ont contribué à cette envolée des profits en toute impunité, sans réelle intervention des Etats. Pire, la politique du : "Face, j'assume le risque et j'empêche l'argent. Pile, l'Etat assume les risques et éponge les pertes." est la logique de la spéculation bancaire. À ce jeu, évidemment, on trouve toujours les mêmes gagnants : les actionnaires des banques, et les mêmes perdants : les contribuables. Malgré cela, l'Etat laisse penser que le gros de la dette nationale est essentiellement dû aux collectivités et que c'est donc à elles de "passer à la caisse". Les chiffres publiés au 4^{ème} trimestre 2018 par l'Insee révèlent pourtant l'inverse.

1) - 1946-1975, une période de forte croissance économique, d'amélioration des conditions de vie et de plein emploi



LES GRANDS PROJETS D'AVENIR



Parc des Sports - Changement du gazon synthétique : 488 846 € (Été 2019)



ROUTE DE VALBONNE

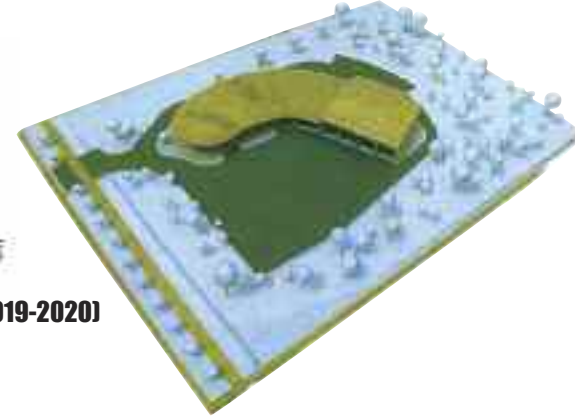
Création du nouveau groupe scolaire : 3 000 000 € (2019-2020)



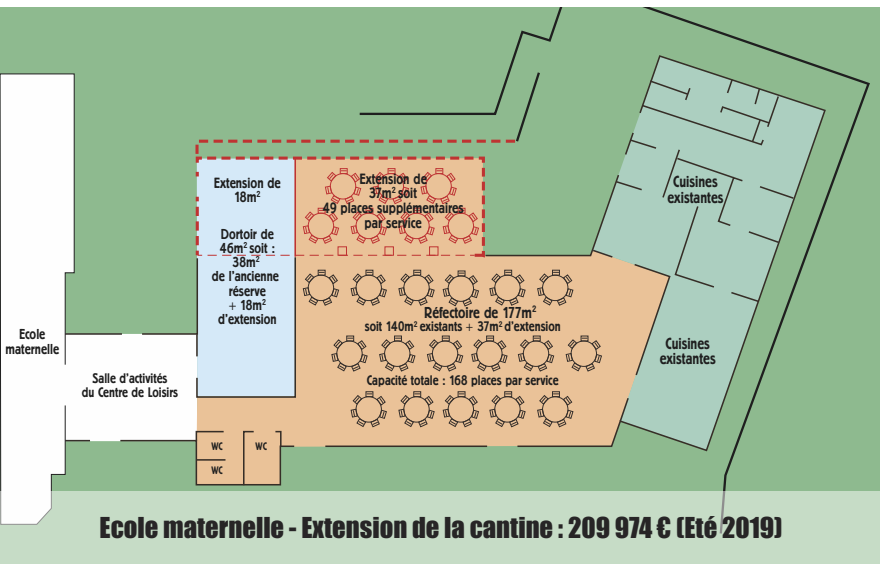
Extension du Centre-village



Centre de Secours (Caserne de Pompiers) : 3 050 000 € (2019-2020)



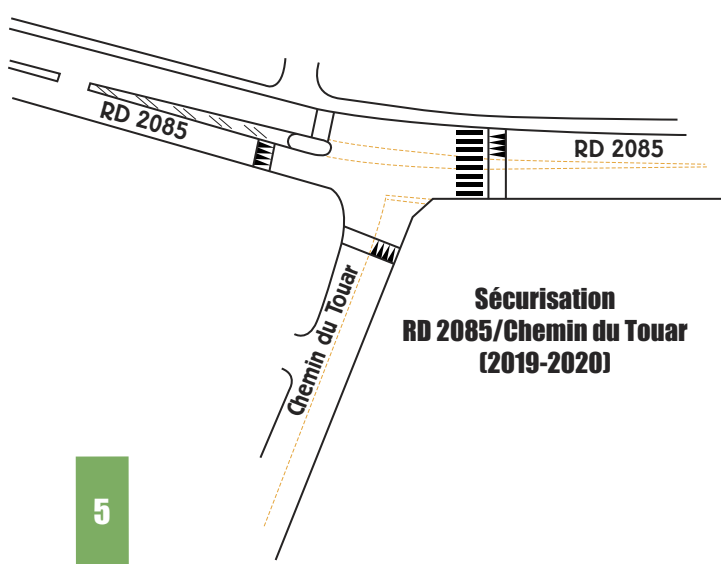
Parc des Sports : création du 6^{ème} court de tennis (2021)



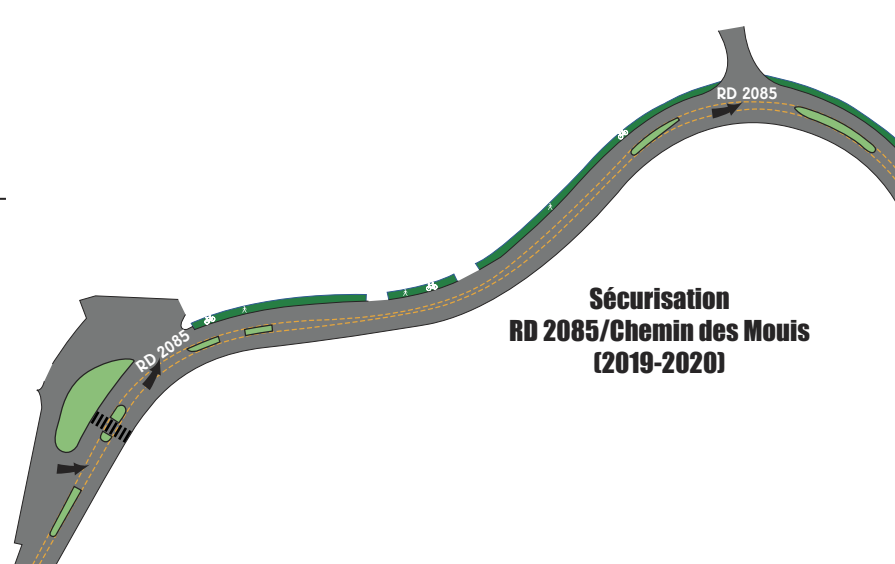
Ecole maternelle - Extension de la cantine : 209 974 € (Été 2019)



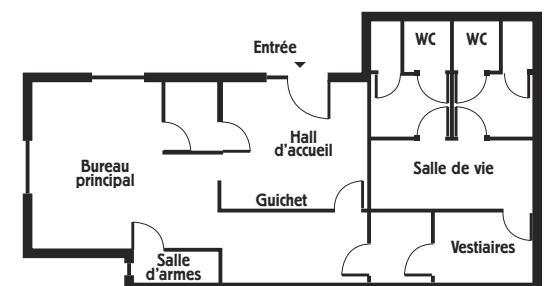
Sécurisation RD 2085/Entrée du Sinodon (2019)



Sécurisation RD 2085/Chemin du Touar (2019-2020)



Sécurisation RD 2085/Chemin des Mouis (2019-2020)



Place Civatte Le nouveau poste de Police municipale : 88 200 € (2020)

A venir ou en cours

Chemin du Beaumont
Réfection de chaussée
Coût 7 032 €

Assainissement

Création réseau d'eaux usées
Coût 87 686 €

Le Centre



Travaux

6 **Route de Valbonne**
Création de trottoirs, création d'espaces partagés (piéton-vélo) sécurisés, terrassement, réseau d'eaux pluviales, reprise d'éclairage public, revêtement et signalétique.
Coût 317 000 €

RD 2085
Réfection complète et sécurisation des cheminements piétons depuis la Médiathèque jusqu'au Pôle Santé.
Coût 22 500 €

7 Réfection complète et sécurisation des cheminements piétons depuis l'Espace Charvet jusqu'à l'entrée du parking de l'école du Plan comprenant création d'un muret, d'une barrière de sécurité et revêtement.
Coût 24 000 €

8 **Chemin des Pignatons**
Elargissement sur 3 secteurs : terrassement, pose de bordures, écoulement d'eaux pluviales et revêtement
Coût 54 700 €

9 **Chemin de Peire-Luche**
Reprise du revêtement sur les 2/3
Coût 34 600 €

10 **Route Notre-Dame**
Création de trottoirs sur 4 secteurs comprenant terrassement, pose de bordures, reprise de muret et enrobé.
Coût 28 739 €

11 **Chemin de Valbois**
Elargissement et création de trottoirs
Coût 48 400 €

Chemin du Camouyer
Elargissement de chaussée, pose de coussins berlinois et reprise d'écoulement d'eaux pluviales
Coût 31 900 €

Création d'un bassin de rétention des eaux pluviales
Coût 16 620 €

Chemin des Oisillons
Revêtement de chaussée
Coût 4 774 €

Chemin du Beaumont
Revêtement de chaussée
Coût 8 500 €

Chemin des Claps
Revêtement de chaussée
Coût 4 900 €

Chemin du Plan
Revêtement de chaussée
Coût 4 900 €

Stationnement

1 **Parking Mairie-Aiglon**
124 places dont covoiturage
Aménagement complet comprenant terrassement, enrochement, alimentation et bornes électriques, éclairage public, revêtement en enrobé, traçage au sol, signalétique et espaces verts.
Coût 158 655 €

2 **Parking Médiathèque et Centre culturel (33 places)**
Aménagement complet comprenant terrassement, enrochement, revêtement, éclairage public, traçage au sol, signalétique et mobilier urbain.
Coût 100 350 €

3 **Parking de l'école du Plan**
69 places
Reprise et amélioration comprenant création d'une cunette d'eaux pluviales, revêtement, éclairage public, dépose minute, traçage au sol et signalétique.
Coût 39 600 €

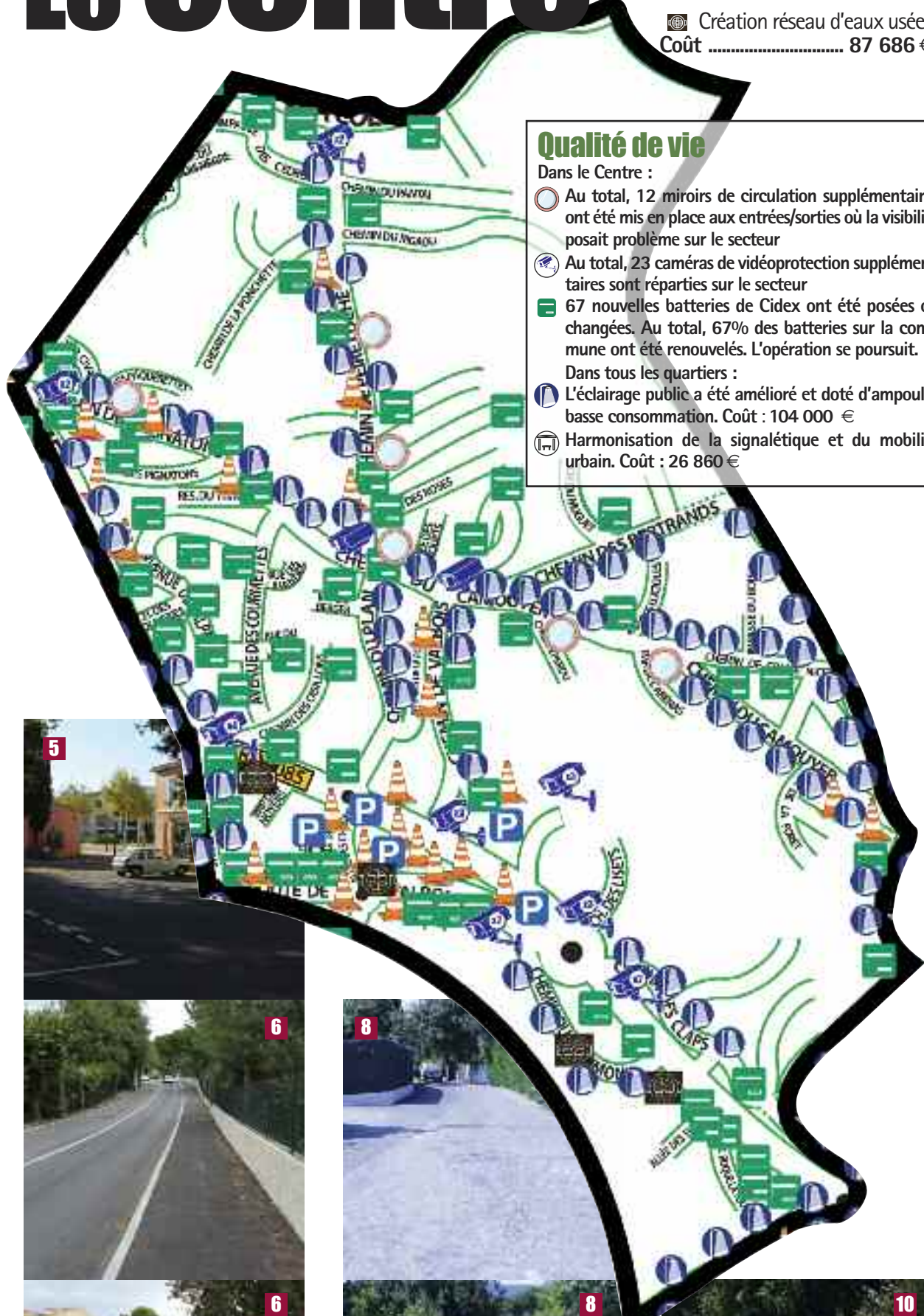
4 **Parking et revêtement de l'allée des Chênes**
80 places
Aménagement complet comprenant terrassement, revêtement, éclairage public, traçage au sol, signalétique.
Financés par les aménageurs du centre-village et du Pôle Santé

5 **Parking Place Civatte (ancien cinéma) 21 places**
Aménagement et extension comprenant terrassement, revêtement et traçage au sol.
Coût 34 840 €
Revêtement de sol en béton désactivé
Coût 27 000 €

Qualité de vie

Dans le Centre :

- Au total, 12 miroirs de circulation supplémentaires ont été mis en place aux entrées/sorties où la visibilité posait problème sur le secteur
 - 📹 Au total, 23 caméras de vidéoprotection supplémentaires sont réparties sur le secteur
 - 📡 67 nouvelles batteries de Cidex ont été posées ou changées. Au total, 67% des batteries sur la commune ont été renouvelés. L'opération se poursuit.
- Dans tous les quartiers :
- 💡 L'éclairage public a été amélioré et doté d'ampoules basse consommation. Coût : 104 000 €
 - 🚶 Harmonisation de la signalétique et du mobilier urbain. Coût : 26 860 €





Le Sinodon Les 3 Feuilletts

Assainissement

Secteur Val des Cystes
Création du réseau d'eaux usées.
Coût 54 320 €

La Roche d'Ardy
Mise en place d'un dispositif de télégestion de relevage des eaux usées
Coût 2 400 €

Route de Valbonne
Reprise sur réseau d'eaux usées
Coût 8 340 €

Sécurité

Secteur des Trois Feuilletts
Intervention sur le dispositif d'alimentation électrique des caméras de vidéoprotection
Coût 1 650 €

Route de Valbonne
Pose de miroirs de circulation
Coût 500 €

Skate Parc
Pose de caméras de vidéoprotection
Coût 9 000 €

Collège César
Sécurisation des accès, traçage du cheminement piétonnier et bandes continues
Coût 500 €

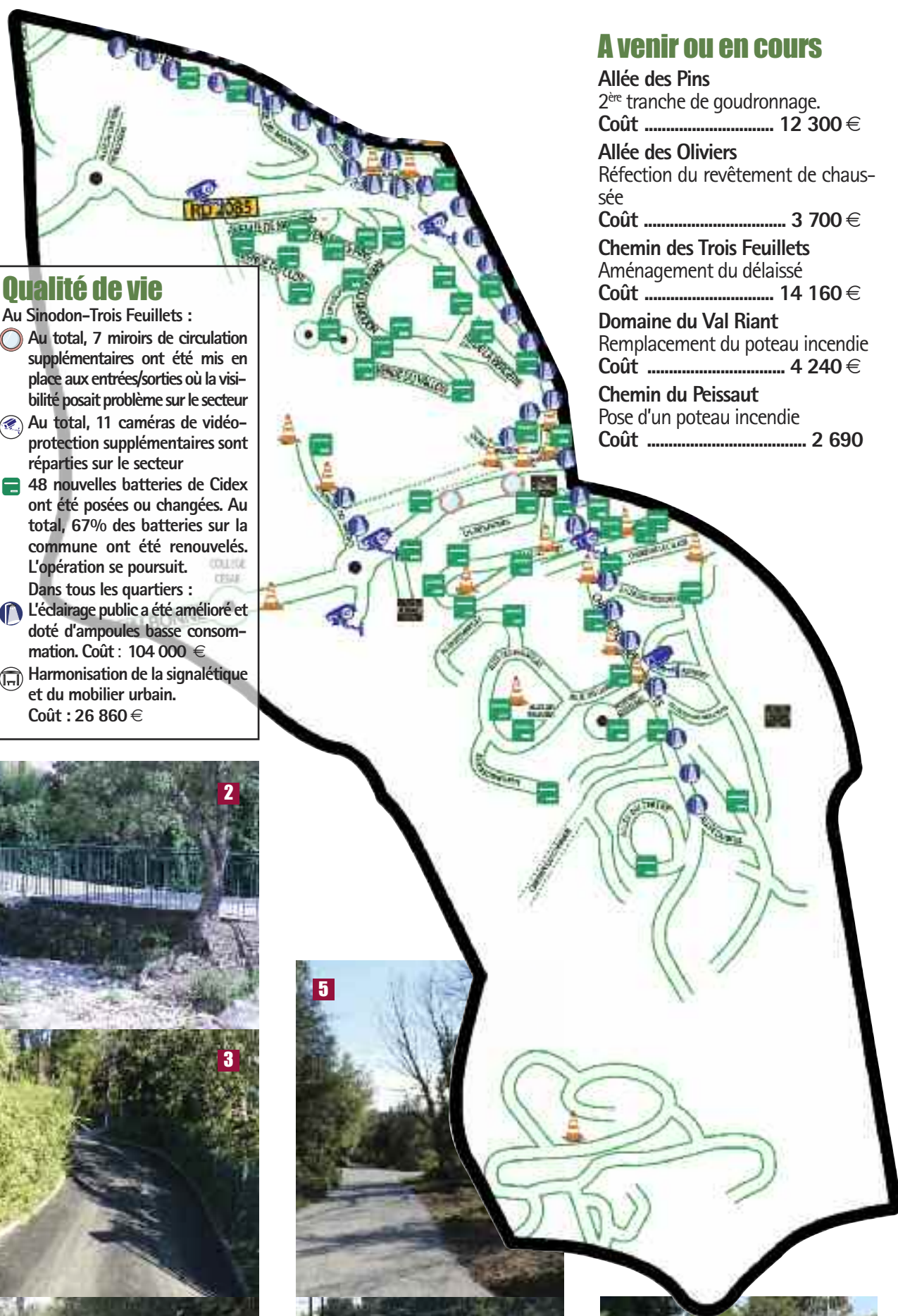
RD 2085
Recalibrage des bandes roulantes, aménagement sécuritaire, création de 4 arrêts de bus, création d'espaces partagés (vélo-piéton) sécurisés, création d'un giratoire (accès aux Hauts de Roquefort), création d'un tourne-à-gauche (accès gendarmerie et jardins du Sinodon)
Coût 809 000 €
*Financement conjoint
Conseil départemental et commune*

Entretien

Chemin du Peissaut
Débroussailllements, élagages
Coût 9 680 €

Protection du patrimoine vert

Parc naturel départemental du Sinodon
Création de pistes, d'un parcours de santé avec pose d'agrès et d'un parcours pédagogique sur la faune et la flore
Coût 205 216 €
Hors travaux de débroussaillage et d'entretien des pistes réalisés par Force 06 (brigade verte du Département)
Financement Conseil départemental



Qualité de vie

Au Sinodon-Trois Feuilletts :

- Au total, 7 miroirs de circulation supplémentaires ont été mis en place aux entrées/sorties où la visibilité posait problème sur le secteur
- 📹 Au total, 11 caméras de vidéoprotection supplémentaires sont réparties sur le secteur
- 🔋 48 nouvelles batteries de Cidex ont été posées ou changées. Au total, 67% des batteries sur la commune ont été renouvelés. L'opération se poursuit.
- 💡 Dans tous les quartiers : L'éclairage public a été amélioré et doté d'ampoules basse consommation. Coût : 104 000 €
- 🚶 Harmonisation de la signalétique et du mobilier urbain. Coût : 26 860 €



A venir ou en cours

Allée des Pins
2^{ème} tranche de goudronnage.
Coût 12 300 €

Allée des Oliviers
Réfection du revêtement de chaussée
Coût 3 700 €

Chemin des Trois Feuilletts
Aménagement du délaissé
Coût 14 160 €

Domaine du Val Riant
Remplacement du poteau incendie
Coût 4 240 €

Chemin du Peissaut
Pose d'un poteau incendie
Coût 2 690 €

Travaux

Allée des Pins
1^{ère} tranche de goudronnage de l'entrée du chemin jusqu'à la patte d'oie.
Coût 40 500 €

Chemin des Courmettes
Reprises de revêtement.
Coût 6 600 €
Création de cinq points d'éclairage public.
Coût 3 700 €

Chemin de la Bergerie
Sécurisation du pont sur le Sinodon avec pose de garde-corps.
Coût 10 260 €

Réfection de voirie et pose d'enrobé
Coût 13 370 €
Création de deux points d'éclairage public
Coût 2 835 €

Chemin des Trois Feuilletts
Aménagement de voirie et pose d'enrobé depuis l'entrée du chemin.
Coût 55 915 €

Collet d'Arbousson
Pose d'un poteau incendie.
Coût 3 000 €

Chemin de la Calade
Mise en sécurité de la mare avec pose d'un portail automatique.
Coût 1 050 €

Parking du parc des Sports
Aménagement du parc-relais de covoiturage
Alimentation électrique du portail d'entrée
Coût 14 695 €

Parc des Sports
Reprise partielle de la pelouse synthétique du stade
Coût 13 110 €

Pose de grillage sur l'enceinte du parc
Coût 6 600 €

Remplacement d'un panneau de signalétique
Coût 2 500 €

Aménagement d'un mini-terrain d'entraînement
Coût 9 000 €

Renforcement de l'éclairage
Coût 4 100 €

Chemin des Trois Feuilletts et Chemin de la Basse Ferme
Travaux de reprise du réseau d'eaux pluviales
Coût 5 700 €

Chemin du Peissaut
Travaux de reprise de voirie
Coût 6 210 €



Notre-Dame

Stationnement

- Aire de stationnement Notre-Dame**
Aménagement du parking de co-voiturage
Coût 570 €
- Place du Commandant Giraud**
Aménagement d'un arrêt-minute de 3 places
Coût 900 €

Sécurité

- Chemin de la Miaine**
8 Pose d'un garde-corps le long du chemin
Coût 2 200 €
- Hameau des Cigales**
Pose d'un poteau incendie
Coût 4 240 €

Eclairage public

- Chemin des Martels**
Place Commandant Giraud
Chemin des Furons
Chemin du Chateau
Route de La Colle
Route du Rouret
Chemin de Serre d'Ambuc
Chemin des Rigamels
Création ou entretien et passage en LED de 80 points lumineux
Coût 27 120 €

Travaux

- Place Commandant Giraud**
1 Rénovation et requalification de la place, pose d'enrobé et de pavage, réfection de la fontaine et traçage au sol
Coût 45 362 €
- Carrefour Notre-Dame**
2 Création de trottoirs des deux côtés de la chaussée
Coût 76 240 €
- Route de La Colle (RD 7)**
3 Création du réseau d'évacuation des eaux pluviales
Coût 9 355 €
- Chemin de la Carpenée**
4 Réfection de voirie, reprises de revêtement
Coût 30 385 €
- Route du Rouret (RD 7)**
5 Terrassement, enrochement, réalisation d'un trottoir et création d'un arrêt de bus sécurisé en remplacement de l'ancien arrêt "Le chateau"
Coût 109 000 €
- Chemin de la Garrigue**
Reprises de revêtement
Coût 1 590 €
- Chemin de Beaume Granet**
6 Travaux d'évacuation des eaux pluviales
Coût 12 720 €
- Chemin de l'Eglise**
Travaux d'évacuation des eaux pluviales
Coût 2 250 €
- Route de Notre-Dame**
Travaux d'évacuation des eaux pluviales
Coût 2 500 €
- Route du Rouret**
7 Création d'un arrêt de bus sécurisé
Coût 12 274 €



Qualité de vie

Sur Notre-Dame :

- Au total, 8 miroirs de circulation supplémentaires ont été mis en place aux entrées/sorties où la visibilité posait problème sur le secteur
 - Au total, 8 caméras de vidéoprotection supplémentaires sont réparties sur le secteur
 - 35 nouvelles batteries de Cidex ont été posées ou changées. Au total, 67% des batteries sur la commune ont été renouvelés. L'opération se poursuit.
- Dans tous les quartiers :
- L'éclairage public a été amélioré et doté d'ampoules basse consommation.
Coût : 104 000 €
 - Harmonisation de la signalétique et du mobilier urbain.
Coût : 26 860 €





Le Puïts

Travaux

- 1** **Chemin de Vignefranquet**
Reprises des accotements et réfection de la chaussée en enrobé 1^{ère} tranche
Coût 33 885 €
- 2** **Chemin des Poulons**
Reprises de revêtement
Coût 4 700 €
- 3** **Chemin de la Croix de St-Estève**
Reprises de revêtement
Coût 5 400 €
- 4** **Chemin des Courraouts**
Reprises de revêtement
Coût 5 100 €
- 5** **Chemin des Guerchs**
Reprises de revêtement
Coût 4 900 €

- 6** **Voie Dina Gray**
Reprises de revêtement
Coût 5 000 €
Travaux d'évacuation des eaux pluviales
Coût 1 000 €
- 7** **Chemin des Laous**
Reprises de revêtement
Coût 3 320 €
- 8** **Chemin du Puïts**
Reprises des accotements et réfection de revêtement entre les chemins des Laous et du Combeau
Coût 4 990 €
- 9** **Réservoir d'eau potable du Romanil**
Réfection et réparation de l'accès au réservoir
Coût 10 380 €
- 9** **Cimetière du Pas l'Aï**
Pose de colombariums
Coût 22 600 €
Création du Carré du Souvenir
Coût 1 900 €

Sécurité

- Chemin des Vallons**
Création d'une aire de retournement et sécurisation incendie
Coût 15 820 €
- Chemin du Romanil**
Pose d'un poteau incendie
Coût 2 240 €
- Entretien divers**
Débroussaillages et éléages
Coût 7 300 €

Eclairage public

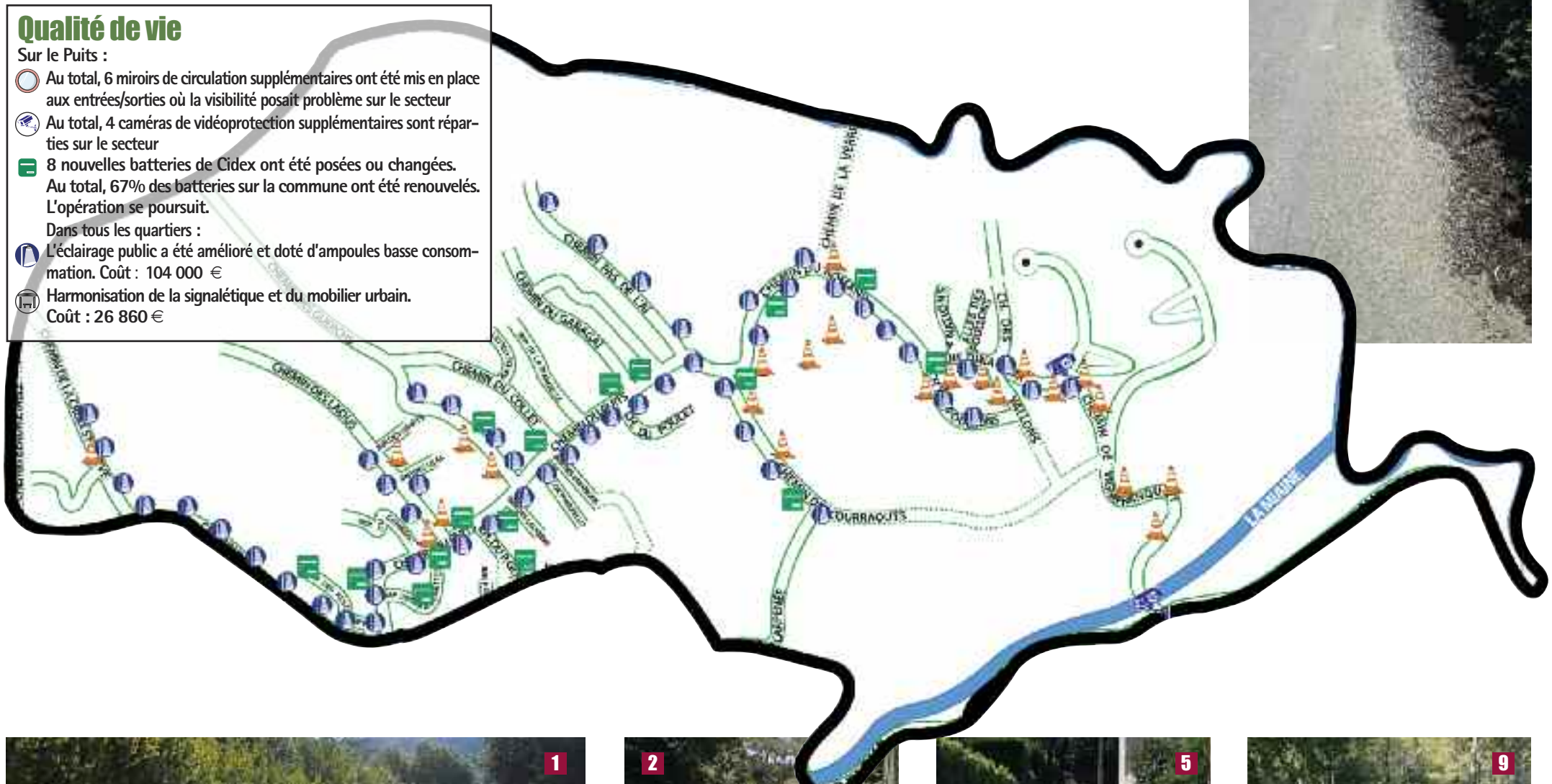
- Chemin du Puïts**
- Chemin des Laous**
- Voie Dina Gray**
- Chemin du Romanil**
Création ou entretien et passage en LED des points lumineux
Coût 9 100 €



Qualité de vie

Sur le Puïts :

- Au total, 6 miroirs de circulation supplémentaires ont été mis en place aux entrées/sorties où la visibilité posait problème sur le secteur
- Au total, 4 caméras de vidéoprotection supplémentaires sont réparties sur le secteur
- 8 nouvelles batteries de Cidex ont été posées ou changées. Au total, 67% des batteries sur la commune ont été renouvelés. L'opération se poursuit.
- Dans tous les quartiers :
 L'éclairage public a été amélioré et doté d'ampoules basse consommation. Coût : 104 000 €
- Harmonisation de la signalétique et du mobilier urbain. Coût : 26 860 €





Le Colombier

A venir ou en cours

Chemin du Tramway
Réfection de revêtement
Coût 8 178 €

Travaux

- 1** **Chemin du Plateau Fleuri**
Réfection de la chaussée en enrobé
Coût 19 200 €
- 2** **Chemin des Mouis**
Réfection de la chaussée en enrobé
Coût 70 730 €
Création du réseau de collecte des eaux pluviales
Coût 5 250 €
- 3** **Chemin de la Charlotte**
Réfection de la chaussée en enrobé
Coût 21 330 €
- 4** **Chemin du Tourar**
Réfection de la chaussée en enrobé
Coût 28 000 €
Reprise d'évacuation des eaux pluviales
Coût 915 €
- 5** **Chemin des Suves**
Reprises de revêtement de la chaussée
Coût 11 230 €
- 6** **Chemin de la Fumade**
Reprises de revêtement de la chaussée
Coût 4 760 €
- 7** **Chemin Font de Cuberte**
Reprises de revêtement de la chaussée
Coût 3 100 €
- 8** **Chemin du Clos**
Terrassement, enrochement, reprise de muret pour élargissements ponctuels et réfection de la chaussée en enrobé
Coût 49 600 €
- 9** **Place Capitaine Civatte**
Réfection complète de la place
Coût 12 000 €
- 10** **Chemin de la Vieille Route et Chemin des Claps**
Création d'une liaison piétonne sécurisée
Coût 48 320 €
- 11** **Chemin du Tramway**
Reprises de voirie
Coût 3 980 €
- 12** **Carrefour du Colombier**
Aménagement, requalification, éclairage et signalétique
Coût 372 000 €

Sécurité

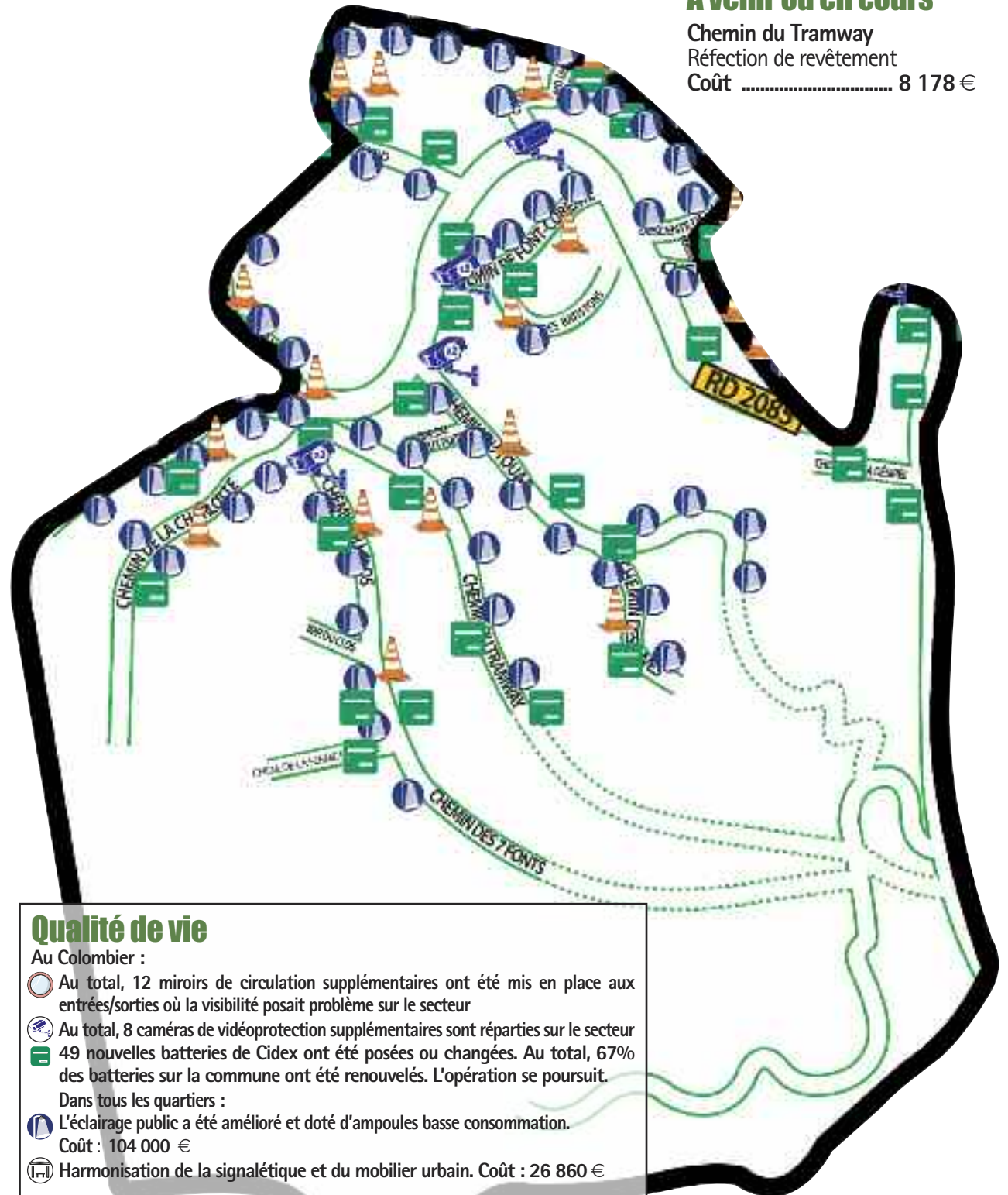
- Chemin du Plateau Fleuri**
Pose d'un poteau incendie
Coût 920 €
- Chemin des Battistons et chemin Font Cuberte**
Pose d'un poteau incendie et travaux d'alimentation en eau
Coût 6 500 €
- RD 2085 (face Maria Mater)**
Pose d'une barrière de protection piéton
Coût 9 200 €
- Chemin du Clos (sortie RD 2085)**
Panneau de priorité "Triflash" à énergie solaire
Coût 1 800 €
- Chemin du Tourar**
Chemin du Clos
Pose de caméras de vidéoprotection
Coût 14 100 €

Eclairage public

- Chemin de la Charlotte**
RD 2085
Chemin du Plateau Fleuri
Chemin des Mouis
Création ou entretien et passage en LED de points lumineux
Coût 7 410 €

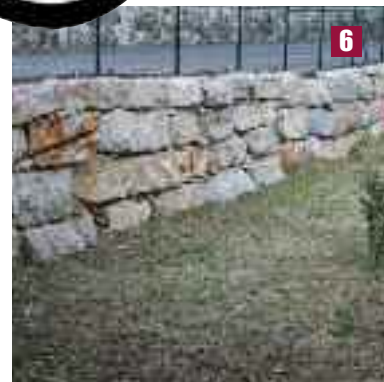
Assainissement

- Quartier Beaumon**
Création du réseau d'eaux usées
Coût 69 350 €



Qualité de vie

- Au Colombier :**
- Au total, 12 miroirs de circulation supplémentaires ont été mis en place aux entrées/sorties où la visibilité posait problème sur le secteur
 - 📹 Au total, 8 caméras de vidéoprotection supplémentaires sont réparties sur le secteur
 - 🔋 49 nouvelles batteries de Cidex ont été posées ou changées. Au total, 67% des batteries sur la commune ont été renouvelés. L'opération se poursuit.
- Dans tous les quartiers :**
- 💡 L'éclairage public a été amélioré et doté d'ampoules basse consommation. Coût : 104 000 €
 - 🚶 Harmonisation de la signalétique et du mobilier urbain. Coût : 26 860 €





Les Terres Blanches

Travaux

- 1** **Chemin du Loup**
Réfection complète de la chaussée en enrobé
Coût 49 400 €
Traçage et signalétique
Coût 800 €
Création d'évacuation des eaux pluviales
Coût 5 050 €
- 2** **Chemin des Terres Blanches**
Reprises de revêtement en enrobé
Coût 41 100 €
Terrassement et enrochement pour élargissement de chaussée
Coût 8 270 €
- 3** **Chemin de la Gorgue**
Reprises de revêtement en enrobé
Coût 21 050 €
Traçage et signalétique
Coût 800 €
- 4** **Chemin de Vaugailière**
Reprises de revêtement en enrobé
Coût 15 780 €
Création d'évacuation des eaux pluviales et création de trottoirs
Coût 4 970 €
- 5** **Chemin de San Peyre**
Travaux de revêtement et élargissements ponctuels
Coût 50 000 €
- 6** **Chemin des Tourres**
Travaux de revêtement en enrobé et requalibrage ponctuel
Coût 24 200 €
- 7** **Chemin du Gagai**
Travaux de revêtement
Coût 8 380 €
Piste chemin du Gagai et chemin du Loup
Aménagement de la piste
Coût 1 070 €
- 8** **Fontaine des Terres Blanches**
Aménagement du site
Coût 8 640 €
- Traverse du Vieux Four**
Réfection de voirie
Coût 4 690 €
- Chemin du Camouyer**
Travaux d'évacuation des eaux pluviales
Coût 4 700 €

Stationnement

- Chemin des Terres Blanches**
Création d'une aire de stationnement
Coût 6 140 €



Eclairage public

- Chemin de Vaugailière**
Aire de Boules
Chemin des Mouis
Chemin de la Gorgue
Chemin des Terres Blanches
Chemin de San Peyre
Création ou entretien et passage en LED des points lumineux
Coût 14 230 €

Sécurité

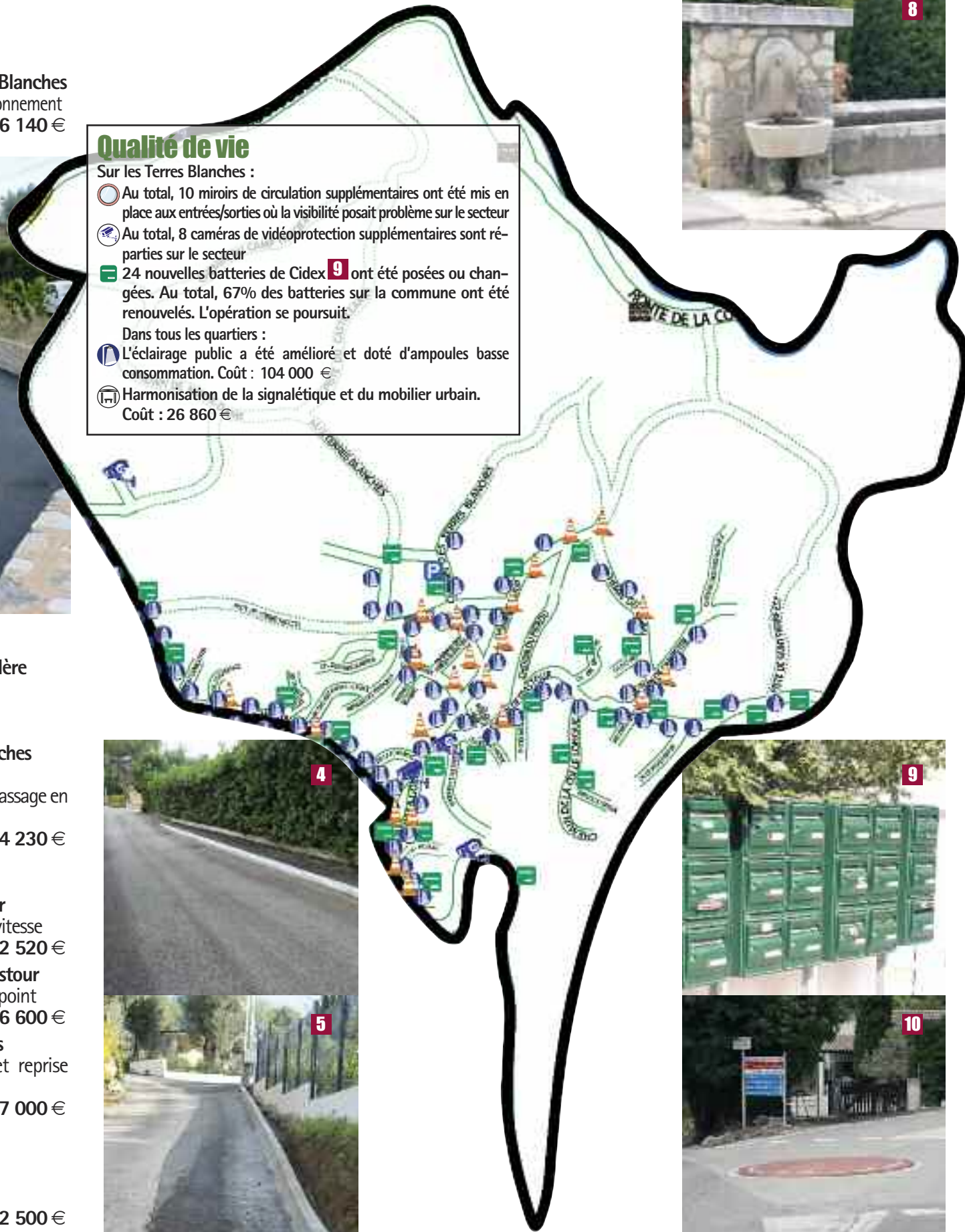
- Chemin du Trastour**
Pose de ralentisseurs de vitesse
Coût 2 520 €
- Croisement Gorgue-Trastour**
Création d'un mini rond-point
Coût 6 600 €
- Descente Aire de Boules**
Sécurisation piétonne et reprise d'accotements
Coût 7 000 €

Assainissement

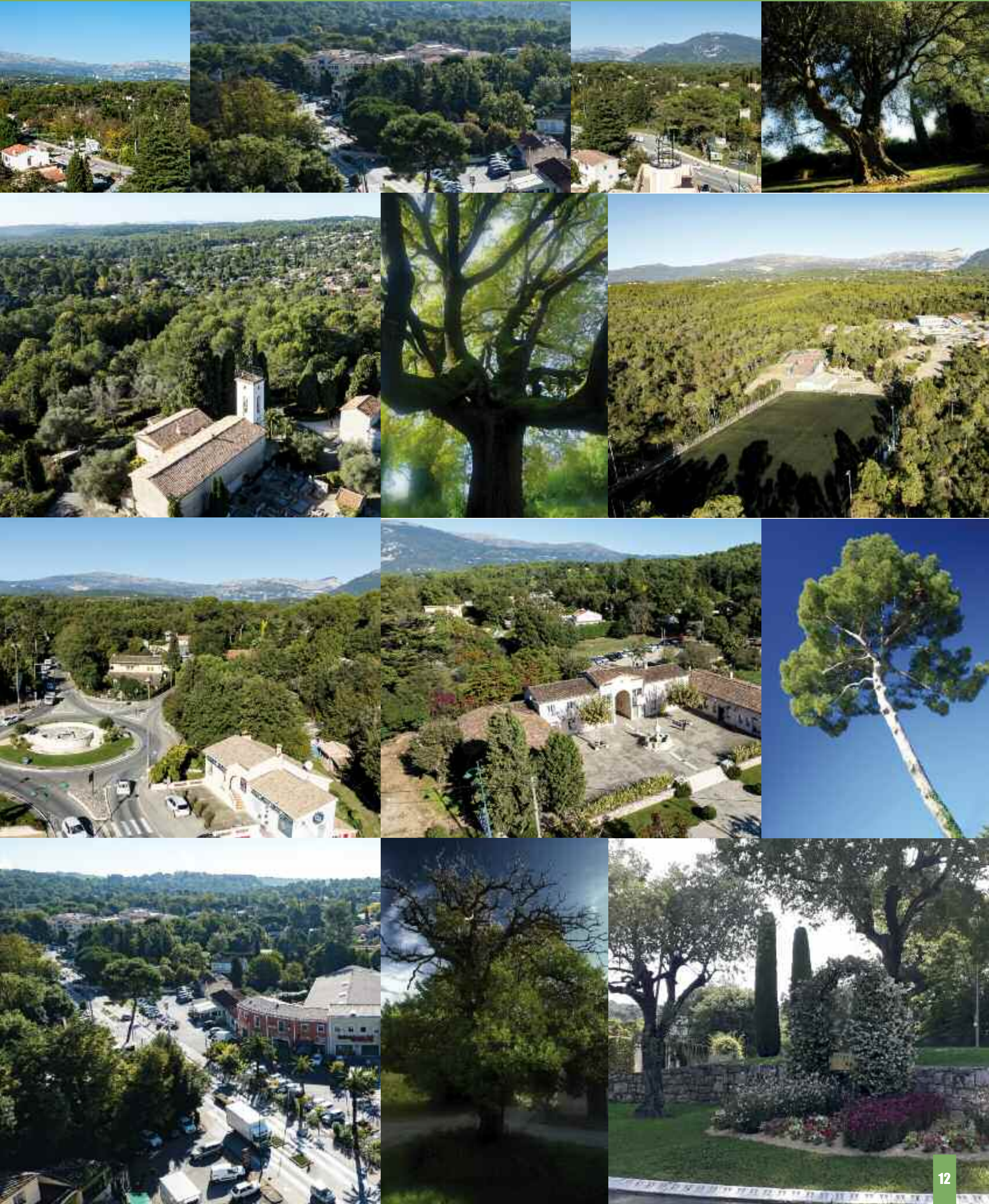
- Route de La Colle (Pont de Pierre)**
Coût 2 500 €

Qualité de vie

- Sur les Terres Blanches :
- 10** Au total, 10 miroirs de circulation supplémentaires ont été mis en place aux entrées/sorties où la visibilité posait problème sur le secteur
 - 8** Au total, 8 caméras de vidéoprotection supplémentaires sont réparties sur le secteur
 - 24** nouvelles batteries de Cidex **9** ont été posées ou changées. Au total, 67% des batteries sur la commune ont été renouvelés. L'opération se poursuit.
- Dans tous les quartiers :
- 10** L'éclairage public a été amélioré et doté d'ampoules basse consommation. Coût : 104 000 €
 - 11** Harmonisation de la signalétique et du mobilier urbain. Coût : 26 860 €



MA VILLE A LA CAMPAGNE



LES AMENAGEMENTS STRUCTURANTS



2014 : les premières séances cinéma au Pôle Image



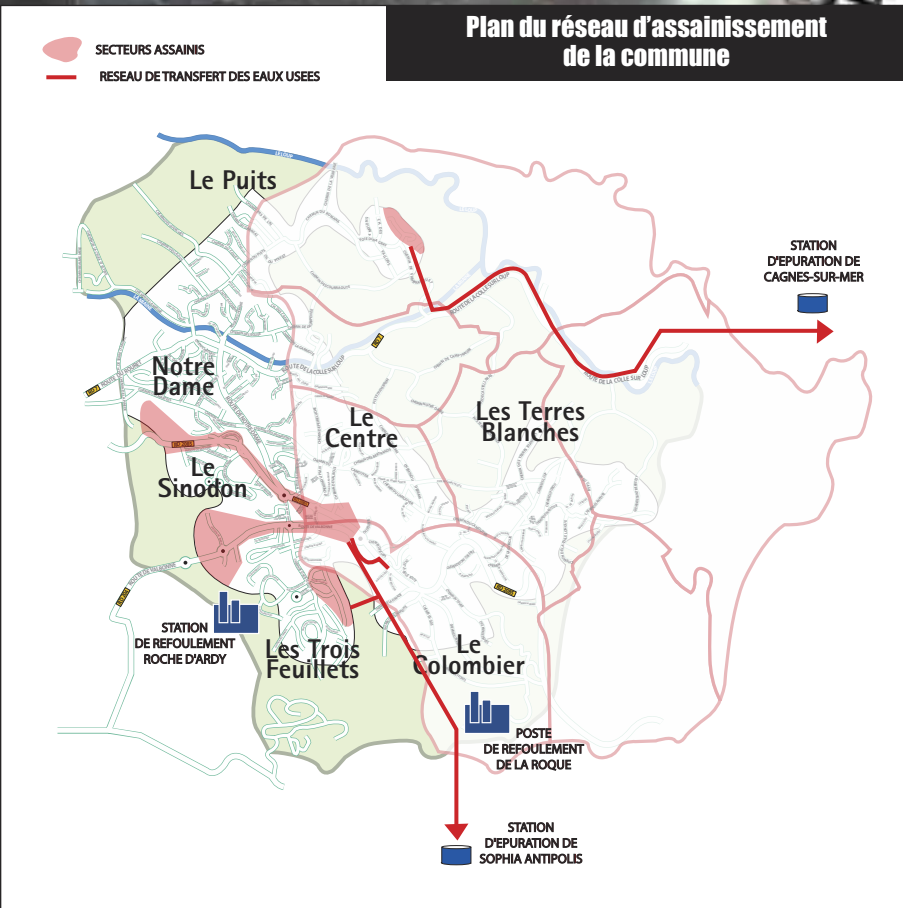
2019 : Inauguration du Pôle Santé



2019 : maillage d'eau potable Peire-Luche
790 600 €



2017 : sécurisation piétonne de la RD 2085 du centre-village aux écoles - 46 500 €



2013-2014 : extension de l'Espace Charvet - 1 486 744 €



2019/2020 : déploiement de la fibre



2018 : 5^{ème} court de tennis - 81 755 €



2019 : sécurisation RD 2085 - 809 000 €



2018 : assainissement Val des Cystes
54 320 €



2019 : assainissement Beaumont/Colombier
87 686 €



2018/2019 : création de la Maison de Quartier
433 208 €



2016/2017 : création du Parc départemental du Sinodon
205 216 €



2014 : station de pompage d'eau potable de la Péguière
901 535 €



2017/2018 : création la déchèterie
1 100 000 €



2017/2018 : création du centre tenchique municipal
630 985 €

JEUNESSE, SPORT ET CULTURE



Ville amie des enfants



Pour la petite enfance

■ CE QUI A ÉTÉ FAIT

- Un Relais d'Assistantes Maternelles (R.A.M.) a été mis en place et se tient à l'Espace Charvet le 2eme lundi de chaque mois
- Les espaces publics (avec volume sonore réduit, lumière tamisée, chauffe-biberon, table à langer...) destinés aux tout-petits (éveil, ciné-famille, espace...) sont à l'étude
- Toutes ces actions ont contribué à la labellisation de la commune en tant que "Ville amie des Enfants".

■ CE QUI EST DIFFÉRÉ OU NE SERA PAS FAIT

- Le besoin ne se faisant pas sentir, l'extension d'horaire à 19h pour la crèche n'a pas lieu d'être.
- Pour des raisons de contraintes financières, la création d'une classe pour les moins de 3 ans et l'extension de la crèche sont remises à plus tard.

Le kiosque des familles

Tous vos SERVICES Internet

Le Kiosque des Familles permet d'effectuer de nombreux requêtes (inscriptions, modifications, paiements sécurisés) en ligne à partir du site Internet communal, constamment actualisé et enrichi.

Pour la jeunesse

■ CE QUI A ÉTÉ FAIT

- Mise en place d'un guichet unique "Enfance-Jeunesse" centralisé. Tous les services étant gratuits, il n'a pas été nécessaire de créer une carte "Jeunesse",
- Mise en place d'un programme de fêtes sécurisées organisées avec et pour les jeunes (Fête de la Musique, Journée de l'Enfance avec les écoles et le Centre de Loisirs...)
- Création d'une Ludothèque au Pôle Image
- Adhésion à la "Journée de l'Enfance"
- Fusion des Services Jeunesse et Affaires Scolaires pour simplifier les démarches des familles et améliorer la qualité du service public proposé aux familles
- Mise en place des inscriptions en ligne pour les vacances au Centre de loisirs
- Obtention du label « Ville amie des enfants » (UNICEF)
- Mise en place du nouveau Conseil Consultatif des Jeunes
- Mise en ligne sur Internet de l'intégralité des inscriptions liées aux services périscolaire et extrascolaire
- Evolution du nombre d'inscrits au Centre de Loisirs :
 - 168 places les mercredis
 - 240 places pour les vacances scolaires
- Attribution du marché de préparation des repas à un prestataire engagé dans l'insertion des personnes présentant un handicap

■ CE QUI EST DIFFÉRÉ OU NE SERA PAS FAIT

- La demande étant insuffisante, l'ouverture le samedi de la Maison des Jeunes avec sorties thématiques est inutile,
- Idem pour l'extension d'horaire

Pour les écoles

■ CE QUI A ÉTÉ FAIT

- Les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) avaient été abondamment renforcées avec la création de multiples animations nouvelles. Une consultation entre les parents d'élèves, les enseignants et les élus a eu lieu le 13 juin 2017. Elle a conclu à une forte demande de retour à la semaine de 4 jours.
- Retour à la semaine de 4 jours d'école (fin des NAP)
- Ouverture 8^{ème} classe maternelle et 16^{ème} classe élémentaire
- Aménagement d'un espace récréatif devant les Acacias
- Création d'un jardin pédagogique
- Mise en place des commissions cantine menées par la municipalité réunissant les représentants des parents d'élèves, les directions des établissements scolaires (maternelle, primaire et collège), un médecin scolaire et une nutritionniste
- Introduction du "bio" dans la confection des repas
- Proposition d'un menu végétarien une fois par mois
- Ouverture des 17^{ème} et 18^{ème} classes élémentaires
- Changement de prestataire pour les repas de l'école maternelle et attribution du marché de préparation des repas à un prestataire engagé dans l'insertion des personnes présentant un handicap

■ CE QUI EST EN COURS

- Extension du réfectoire de l'école maternelle
- Extension de la cour de l'école élémentaire (29 210 €)
- Ouverture 9^{ème} classe à l'école maternelle
- Les besoins en extension des structures scolaires et des aires de sport seront prochainement largement satisfaits avec la création d'une nouvelle groupe scolaire (à proximité du collège César) et d'un gymnase



Création des 16^{ème}, 17^{ème} et 18^{ème} classes (achat de mobilier, tableau interactif, ordinateur portable, tableau vert, mise en place du centrale PPMS et alarme anti-intrusion, peintures, travaux électriques, pose de portillons et clôtures, porte-manteaux, divers accessoires...).



De 2014 à 2018, la municipalité a consacré aux enfants (temps scolaire, périscolaire et crèche): 1 466 134 €

Un montant auquel il convient d'ajouter 209 974 € d'extension de la cantine en maternelle

et près de 3 000 000 € pour le nouveau groupe scolaire

LES MOYENS DE S'ÉPANOUIR !



Pour le sport

- Le réseau de pistes de VTT s'est élargi avec une liaison sur Le Rouret et le Parc départemental du Peissaut,
- Une base nature-loisirs est créée au Parc départemental du Peissaut en partenariat avec le Département.
- La création d'un 5^{ème} court de tennis - 80 755 €
- L'installation d'une aire d'évolution complémentaire au parc des sports

■ NON PRÉVU MAIS FAIT

- L'extension et le réaménagement du club house du tennis (24 289 €)
- Reprise du 3^{ème} court de tennis (17 000 €)
- Une convention avec l'OGC Nice permet aux jeunes de l'ASR Foot de suivre des formations et aux éducateurs de participer à des stages de perfectionnement avec l'encadrement technique du club niçois. Echanges de joueurs et détection de jeunes talents sont prévus. Dorénavant, la commune adhère au réseau "Village de l'OGC Nice".
- Création de "Roq4 Trail" compétition affiliée à la Fédération française d'athlétisme
- Création d'un terrain de mini-foot (9 155 €)

■ NON PRÉVU MAIS EN COURS

- La pose d'un nouveau gazon synthétique sur le terrain de football (488 846 €)

■ CE QUI EST DIFFÉRÉ OU NE PEUT ÊTRE FAIT

- L'aménagement des derniers équipements du parking au parc des sports est différé
- Le renforcement des équipements du skate-park avec de nouveaux modules est différé
- Initialement prévue, la création d'une salle de muscu-fitness-gym ne se fera pas puisqu'une offre privée existe sur la commune.



Pour la culture...

■ CE QUI A ÉTÉ FAIT

POUR LA CULTURE :

- Le Pôle Image permet de disposer dorénavant d'une salle de 300 places entièrement équipée et parfaitement adaptée à l'accueil de spectacles familiaux de haute tenue (concerts, pièces de théâtre, magie, folklore...) et d'intensifier l'offre culturelle.
- Avec 48 séances par semaine, l'offre cinématographique est abondante, diversifiée (cycles à thèmes, ciné-club, V.O., art et essai...) et bénéficie des sorties nationales
- Cette montée en puissance de l'offre cinématographique a nécessité le recrutement d'un second projectionniste
- La Médiathèque, par son adhésion au réseau communautaire, ouvre sur un choix immense (15206 livres, 1121 cd, 4237 dvd, 1605 magazines...)... mis à disposition sur place et sur simple demande. Un succès qui place notre Médiathèque au second rang des Médiathèques communautaires de la CASA.
- La commune a obtenu le label "Art Et Essai" pour la qualité de sa programmation au Pôle Image
- De nombreuses manifestations ont été créées comme, entre autres, la Fête des Jardins, la Journée du Tibet, le marché nocturne lors de la Fête de la Musique...
- L'offre culturelle d'été s'est considérablement intensifiée avec désormais environ 8 spectacles et concerts entre juillet et août sur la scène installée chaque année à cet effet dans le Jardin des Décades



■ NON PRÉVU MAIS FAIT

- De très nombreuses nouvelles offres sont désormais proposées :
 - Retransmissions d'opéras et de ballets (Scala de Milan, Opéra Garnier, Opéra de Turin...)
 - Retransmissions de comédies (Comédie Française)
- A la Médiathèque :
 - Ateliers à thème environ une quinzaine par an
 - Nuit de la Lecture en janvier
 - Les Bouquins Câlin à destination des tout petits
 - Les Café des Lecteurs
 - Les séances de dédicaces avec la venue notamment de Bernard Pivot, Patrick Poivre d'Arvor...
 - Création d'une Ludothèque
- L'intensification de la mise en valeur des talents locaux et des jeunes talents roquefortois avec mise à disposition du Pôle Image pour les écoles de théâtre et de musique de la commune
- L'implication systématique des musiciens roquefortois lors de la Fête de la Musique
- La mise en place d'une navette quotidienne pour faciliter les échanges entre les diverses médiathèques communautaires (11660 livres entrants et 12845 livres sortants)
- L'organisation, deux fois par an, d'une vente de livres d'occasion
- Ouverture sur le portail Internet de l'ensemble des médiathèques CASA
- Création de "Roq4Jeux"



De 2014 à 2018, la municipalité a consacré au sport et à la culture : 2 529 710 €
Un montant auquel il convient d'ajouter 488 846 € de gazon synthétique du terrain de football

DÉVELOPPEMENT DURABLE



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Pour la qualité de vie

■ CE QUI A ÉTÉ FAIT

- La sauvegarde de notre nature et le maintien intact de l'urbanisme de nos quartiers par l'adoption de notre Plan Local d'Urbanisme en 2017
- L'amplification de l'embellissement et du fleurissement de nos espaces verts. Nos arbres et nos jardins font le charme de notre village ; ce qui nous a déjà valu "2 fleurs" confirmées au concours de Villes et Villages Fleuris,
- L'adhésion de la commune au programme national de nutrition santé
- La promotion des Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP),
- L'installation d'une borne de rechargement pour les véhicules électriques.
- La mise en ligne des archives communales par numérisation,
- La dématérialisation des actes administratifs et des compte-rendus du Conseil municipal pour économiser le papier,
- Une gestion "au plus près" de la consommation énergétique des bâtiments publics,
- L'utilisation de végétaux adaptés au climat local et économes en eau pour nos jardins et espaces verts,
- L'adhésion de la commune à PROCURA (démarche européenne d'achat responsable) notamment pour l'économat,
- Le choix de favoriser le commerce équitable et les circuits courts,

- La poursuite du plan de débroussaillage de nos chemins sans pesticides
- Tout l'éclairage public est désormais équipé d'ampoules de type LED basse consommation moins énergivores
- Les plantations et espaces verts communaux bénéficient de traitements phytosanitaires non chimiques
- Le remplacement progressif des plantations donne la priorité aux essences nécessitant peu d'eau (essences méditerranéennes, plantes grasses...)
- La création de trois aires de covoiturage (parking du Parc des Sports, parking de la mairie et aire de stationnement de Notre-Dame)
- La mise en place d'une campagne pluri-annuelle de débroussaillage qui concerne tant le domaine communal que les espaces privés afin non seulement d'embellir mais aussi de préserver le bâti existant en luttant contre les incendies
- La mise en place d'opérations régulières de lutte contre les dépôts sauvages en collaboration notamment avec l'association OSE
- La consommation d'eau pour l'arrosage communal est contrôlée. L'arrosage s'effectue aux heures creuses d'électricité au "goutte à goutte" sur la plupart des espaces plantés
- Le développement du photovoltaïque (énergie solaire) prévu au P.L.U.

■ NON PRÉVU MAIS FAIT

- L'installation d'une deuxième borne de rechargement pour les véhicules électriques.
- Le traitement d'insectes nuisibles ("Palmier 06" de lutte contre le charançon rouge, opération anti-moustiques, chenilles processionnaires...) s'effectue selon des méthodes douces ;
- Mise en place de l'opération anti-gaspi pour les scolaires sensibilisés au respect de l'environnement dans les restaurants scolaires, le jardin pédagogique à l'école primaire...
- Adhésion à l'opération "Zéro déchet" initiée par Univalom et soutenue par la municipalité



- Conception d'un menu végétarien par mois dans les restaurants scolaires
- Création d'un festival du film du développement durable
- Mise en place de "Zou Etudes" avec la Région permettant aux jeunes de moins de 26 ans scolarisés de bénéficier pour 9,20€/mois des transports scolaires, interurbains, LER et TER de l'ensemble de la région Provence Alpes- Côte d'Azur

■ CE QUI EST EN COURS

- La création d'un marché BIO et de producteurs locaux,
 - La création d'une maison des produits locaux et du patrimoine
- La relance de cultures en voie de disparition comme l'apiculture,
- La préservation des équilibres de notre écosystème en créant une zone de protection des oiseaux et en réintroduisant l'hirondelle pour lutter contre les moustiques

- La candidature de la commune au réseau "Cantines durables - territoires engagés"
- Adhésion de la commune à l'opération "Rézo Pouces" de promotion sécurisée de l'auto-stop via l'application dédiée (voir sur : www.rezo-pouces.fr)
- Candidature de la commune à la 3^{ème} fleur du Label régional des Villes et Villages fleuris
- Adhésion au "Club des Territoires Un Plus Bio" (1^{er} réseau national des cantines Bio)

MAILLAGE DES DEPLACEMENTS DOUX



Stationnement

La commune compte 20 aires de stationnement proposant 938 places totalement gratuites dont 3 aires de covoiturage et parking relais.

Transports en commun

L'offre est constituée :

- Des lignes 26 et 27s vers Sophia Antipolis avec 10 rotations par jour
- De 13 lignes régulières de transport scolaire
- Du transport à la demande (IciLà), pour 1€ par voyage
- De la ligne 500 (Nice-Grasse) avec une rotation toutes les 30mn.

Déplacements doux

Progressivement étoffé, le réseau de pistes cyclables représente 7 kilomètres.

Dans un souci d'économies et d'optimisation de ses investissements, la municipalité procède à l'extension de ce réseau en profitant des améliorations apportées au réseau routier lui-même ou aux travaux en cours ou à venir afin de ne pas multiplier les coûts d'intervention.



SÉCURITÉ - SOLIDARITÉ

Sécurité

■ CE QUI A ÉTÉ FAIT

- Mise en place de caméras de reconnaissance des plaques d'immatriculation sur les grands axes, en liaison avec la Gendarmerie
- Intensification de l'ilotage des quartiers avec le recrutement de 2 agents supplémentaires
- Intensification des opérations "Participation Citoyenne" (ex "Voisins vigilants" et "Tranquillité vacances")
- Lutte contre la vitesse dans les chemins, quartier par quartier, par la mise en place de ralentisseurs
- Création d'espaces partagés piéton/ vélo et de zones de rencontre.
- Finalisation du plan d'installation des caméras de vidéosurveillance (98 480 €)
- Poursuite des équipements de sécurité incendie (pistes pompiers, multiplication des bornes incendie)
- Mise en place d'un programme pluriannuel pour les déplacements doux



■ NON PRÉVU MAIS FAIT

- La municipalité poursuit, depuis des années, son programme de lutte contre la vitesse partout sur le territoire communal (ralentisseurs, zones à vitesse limitée...)
- Acquisition d'un deuxième radar pédagogique de contrôle de vitesse (1 fixe route de Valbonne près du Collège et du Parc des Sports et un mobile)
- Refonte du système d'enregistrement des caméras de vidéoprotection (21 420 €)
- Acquisition d'une caméra nomade pour le constat des incivilités
- Mise en place d'un panneau lumineux d'information sur le trafic routier

■ NON PRÉVU MAIS EN COURS

- Expérimentation de ralentissement de la vitesse par la mise en place de chicanes sur le chemin de Peire-Luche

■ CE QU'IL FAUT SAVOIR !

- La commune est épargnée par la grande délinquance (crimes, braquages, trafic massif de stupéfiants, vols à main armée...)
- Les cambriolages constituent les délits les plus régulièrement constatés. Un pic de ces délits a été enregistré en 2017 un peu partout sur le territoire national avec l'apparition de bandes organisées venues des grandes villes "visiter" les campagnes



● A Roquefort, plusieurs éléments ont permis de moins pâtir qu'ailleurs de ce phénomène :

- Une synergie et une complémentarité renforcées entre les forces de gendarmerie et de police municipale par la signature d'une convention de coordination des actions entre l'Etat, la gendarmerie nationale et la commune
- Le renforcement des effectifs de police municipale
- Notre réseau de "Participation citoyenne" (ex Voisins Vigilants) est l'un des plus efficaces du département avec une cinquantaine de référents, répartis sur tout le territoire communal, et en lien direct avec les forces de gendarmerie
- La mise en place progressive d'un réseau de caméras de vidéoprotection stratégiquement positionnées et reliées à un PC de surveillance. Elle sont aujourd'hui au nombre de 61 mises en place sur 32 sites de la commune
- Le tout a permis, fin 2017 avec la perspicacité des forces de gendarmerie, de mettre fin aux agissements d'une bande organisée venue sévir sur Roquefort et les communes voisines alentour
- **Résultat : le nombre de cambriolages a chuté de près de 70% ramenant à une vingtaine le nombre de délits, soit un chiffre identique à celui enregistré dans les années 2000.**

Solidarité

■ CE QUI A ÉTÉ FAIT

- En jumelage avec les "Voisins Vigilants", l'opération "Voisins Solidaires" est venue renforcer la solidarité dans les quartiers
 - De la même manière, le lien intergénérationnel est systématiquement mis en avant à travers la tenue annuelle de la "Semaine Bleue" et les opérations menées avec les scolaires
 - Les actions de maintien à domicile des personnes âgées ont été renforcées
 - Création de l'activité gymnastique et des ateliers de maintien en forme
 - La "Maison des Seniors" dans les Hauts de Roquefort est ouverte depuis 2017
- Chaque année la solidarité communale représente :
- Une centaine de paniers de Noël
 - 10 tonnes de bois de chauffe
 - 2 200 € de bons alimentaires
 - 1 000 € d'aides financières



- Une permanence de l'assistante sociale du Conseil départemental des Alpes-Maritimes se tient régulièrement à l'Espace Citoyen
- Quelque 240 logements sociaux ont permis aux Roquefortois de se loger

LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT

- La municipalité organise la "Semaine Bleue" et des rencontres intergénérationnelles
- 120 seniors roquefortois participent à la "Galette des Aînés"
- Chaque mois un thé dansant est offert à nos aînés

■ NON PRÉVU MAIS FAIT

- Le programme d'animations pour les seniors a été étoffé (thés dansant, atelier équilibre, atelier mémoire...)
- Dans le cadre du Plan Canicule, mise en place du signallement des personnes en difficulté auprès des professionnels de la santé

■ NON PRÉVU MAIS EN COURS

- Préparation de nouveaux ateliers à mettre en œuvre (préservez votre santé, préservez votre dos, préservez votre équilibre, le bon usage des médicaments)



Quelques chiffres pour la seule année 2018 :

Nombre de personnes aidées	Nombre d'heures de services	Nombre de repas à domicile	
26	4 140	2 141	
Nombre de visiteurs au C.C.A.S.	Nombre de demandes logements	Nombre de dossiers d'aide A.P.A.	Nombre d'aides alimentaires
831	105	18	9

Le petit Roquefortois

juillet 2019

Mairie de Roquefort-les-Pins
Hôtel de ville - Place Antoine Merle
06330 Roquefort-les-Pins
Tél. 04 92 60 35 02

Conception-réalisation : Rectoverso Communication

Crédit photographique : Mairie de Roquefort-les-Pins - Rectoverso Communication - Fotolia - Impression : Imprimerie Perfecta

Dépôt légal juillet 2019

Ce journal est imprimé conformément aux prescriptions en matière de développement durable avec des encres végétales et sur papier sans chlore élémentaire issu de forêts gérées durablement.



Marianne d'Or du Tri Sélectif
"Trophée Argent Climat-Energie"

Michel Rossi



The people of Roquefort are highly engaged in the future of their district and turned out in big numbers for "Roquefort 2030". They were invited to submit their suggestions for the future development of the place they call home over the coming decade. This extensive consultation also provided an opportunity to get an update on the state of affairs. As a continuation of this process, Michel Rossi takes us back over the road travelled since the municipal elections of 2014.

What are your memories of the past 5 years?

They were marked by some particularly tough financial conundrums. It was easy to see, prior to 2014, that we were heading for some financially difficult years. But I never imagined that the state would go picking our pockets to the extent that it did. The rapid drop in assistance from them was accompanied by constant increases in payments, as well as gradual exemption from property tax, which over time risks affecting our main source of income, as is the case for all French districts.



And yet, the programme offered to Roquefort residents in 2014 went well, didn't it?

That's true. We have fulfilled more than 80% of the promises made to the people of Roquefort.

Thanks to the dynamism of my team and our departments, we have been able to get equipped with things we needed, as well as make big improvements and bring new services to our district.

Is there a magic recipe?

I don't think that cost control, rigorous management and even austerity in some sections can be described as magic.

"2014-2019 - Promises kept to guarantee our future"



Let's say that our prudence – which some strong characters mistake for weakness – is our greatest asset. Unpredictable events, changes in regulations, as well as the speed of technological progress made in various sectors teach us that sometimes it is vital to wait in order to optimise the public money that is invested, for example by bundling several jobs together as a single worksite – as was the case for the major safety and repair work planned for the trunk roads that pass through the district. It would be absurd to spend money today on work that would have to be ripped up tomorrow.

What have been the priorities these past few years?

We committed to keeping tax pressure moderate. We've done that, in spite of the financial constraints imposed on us by the state: the low increase in our rates is equivalent to the price of one packet of cigarettes a month over the electoral term.

We committed to maintaining and developing services for the people. We've done it!

Services such as school meals, study, childcare centres and the leisure centre have all been maintained and improved. The increase in their prices has only reflected the increase in prices of food and drink.

Despite big problems in terms of the topography and geographical distance of some areas, by next year the entire district will be served by fibre optic. And in spite of being subject to the same constraints, our rainwater purification and drainage networks have, to a very large extent, been renovated, reinforced and extended.

Our cultural and sports offerings have been considerably expanded.

The "Pôle Image", our cinema and multimedia library, has seen record-breaking attendance. Our sports equipment has also been strengthened and expanded. Our village centre has generated the dynamism we expected, not to mention the increase in value of the property owned by the people of Roquefort. This success ensures the same outcome for the upcoming extension, which is highly anticipated by Roquefort locals.

Lastly, and this is no small feat in the current national context, we have brought our level of debt down again – even though it was already one of the lowest among districts comparable to ours.

Remember that the reduction in assistance from the state ⁽¹⁾, combined with the increase in our deductions ⁽²⁾, would have been justification for us to do what the great majority of French districts did. Namely, increase local taxes, markedly increase the prices for services (school dinners, childcare centres, leisure centre etc.) or even cancel them, increase our borrowing and therefore our debt, stop investing etc.

The good results that you are achieving seem to suggest that the recommendations (2014) by the Court of Auditors are correct. Can local authorities do more with less?

Are you joking? I recognise that this report points to some major national dysfunc-

tions. But the good parts lose out to the bad parts, because it advocates identical rules for everyone, when the situations and contexts on the ground are very different. I've read and reread this report, which, through these recommendations, binds my district's future in terms of tax. I'm very familiar with the report.

Before its conclusions, I remember well that it recommends, and I quote: "The prospects for changes to local expenditure also depend on the behaviour of the regional authorities, which could adjust their operating income by increasing their tax rate, rather than reduce their operating expenditure by seeking avenues for making savings."

In plain language, that means it recommends increasing district taxes in order to maintain and even increase the services provided to residents – services which, let us remember, are the responsibility of the state – when the operating costs (including those for staff) represent the bulk of the costs. While I may sometimes doubt my qualities as an administrator, I am absolutely certain that I am not a magician.

Remember this: since 2013, the accumulated drainage of money by the state has deprived us of over 3.5 million euros – an astronomical amount for the finances of a district of our size.

The idea on paper is a far cry from the reality on the ground, and that is one of the major problems with the administration of our country. Globalisation cannot claim to provide an effective answer to specific issues.

When our elite leaders have understood this, I think that a lot of the problems will find their solutions.

Once again: can local authorities do more with less?

No. Not more than a certain extent. We have always been economical, and we have been that way without waiting for the Court of Auditors to recommend it. But there is a limit to elasticity – a limit that cannot be exceeded, because it would mean making a big increase to local taxation.

It would also force us to increase our population density by welcoming new residents, in order to increase our income from taxation. In my mind, that would be a betrayal to the people of Roquefort, who are proud of their district, which has many assets: natural, environmental, as well as fiscal. Not to mention the people of Roquefort's sense of assurance that their local council says what it does and does what it says.

And yet you are still obliged to comply with the rules...

Of course, and my track record has always proved that. It speaks for itself.

That said, for the first time in my political career, I have been forced to not keep my word. The 3.5 million euros taken by the state was supposed to be used for the promised improvements to residential areas. This will not be possible during this term, or at least not completely. I have had to make the best of a bad deal and take decisions because of money. And it was in total transparency with the residents of each area, and with their participation, that these decisions were made.

Any disappointments?

I'm the first one to be disappointed, but the people of Roquefort have completely understood the financial, administrative and legal constraints that we are subject to. They know perfectly well that the management of the district's budget requires the same common sense they demonstrate in managing their family's budgets: you can't spend money that you haven't got!

I make regular visits to each local area to explain in detail (road safety, public lighting, decorations, flowers, amenities etc.) that unfortunately we can't do anything more than what has already been done.

Nonetheless, quality of life is still the district's main feature...

Yes, and we guard it jealously. The ocean of greenery that we live in is well known and widely reputed. It is the envy of many of the surrounding districts.

And that's another reason to do all we can to ensure it lasts as long as possible.

Also, alongside the work we have always done, we have made it a point of honour to freeze the town planning rules, once and for all, so that they ensure our environment is respected.

How?

I've always said that, in my view, the choice of a town planning policy should be a shared task. Therefore, when it came to deciding on our local urban masterplan in 2017, I wanted once again to get my fellow citizens involved in the process.

Surveys, questionnaires, referendum, roundtables, exhibitions, a consultation carried out area by area... every resource was put in place to design, on the basis of constructive discussions, tomorrow's district – the district that the people of Roquefort wanted.

There is no denying that together, we managed to draw up a document, which was adopted by the local council and unanimously by the population. This document is, of course, in keeping with the logical and natural needs of the district, in perfect harmony with the expectations of the people of Roquefort, all while respecting the goals and challenges at district and community level.

Why did the government departments denounce this local urban masterplan?

I immediately informed the people of Roquefort of this in a letter dealing with this unexpected turn of events. The departments of the state made a legal challenge against Roquefort's local urban masterplan, claiming on the one hand that the distances of buildings' setbacks from property lines are excessive. They also said that the expropriation of land was too low, and finally that the percentage of protected green space (80%) was too high.

Clearly, this legal challenge does not demonstrate that the local urban masterplan is illegal, but rather reproaches it for not increasing the buildable areas. At a time when the whole planet is advocating ecology, respect for the environment and the return to protection for nature, you must admit that these criticisms from the state are surprising at the very least!

So to sum up, it's an impossible situation?

In some respects, yes. Because as I told the people of Roquefort, districts are obliged to draw up a local urban masterplan that is, according to the law: "compatible with the local area's town planning and development documents". In other words, compatible with the rules set by the state – precisely those that urge all districts to increase their buildable areas.

It is important for my fellow citizens to be aware of the various types of pressure coming from the state's departments to encourage these increases regardless of the wishes of local residents, even though they are the main people affected.

Whatever the administrative court's final decision is, I will fight to the end to defend our environment and my fellow citizens' wishes.

That will take as long as it takes!

However, alongside this, we have begun work on changing the local urban masterplan to allow some development of existing buildings, as well as taking into account some comments from the state relating to legal aspects.

And also to satisfy requests by many Roquefort residents regarding their own land, by slightly reducing the distances of buildings' setbacks from property lines and the percentage of surface area that is paved or concreted over on completion of construction.

Fundamentally, though, the spirit of our local urban masterplan remains intact and ensures the preservation of our generous green spaces.

How do you see the future?

That's a huge topic. Many elements that lie outside the strict framework of the district need to be taken into account to objectively anticipate the future of our living spaces and lifestyles.

What all these elements have in common is, of course, the key to everything: money!

At the European level, it is easy to see that opposing viewpoints and political beliefs are the order of the day.

After Greece, Spain with the Catalan issue, Italy and the rise of nationalism, Europe as a whole is showing socio-economic and fiscal disparity and inequality between the countries that constitute it. The recent results of the European elections clearly showed this, and we would be wrong to think that there are no consequences for life at a local level.

At the regional level, the creation of the "Pôle métropolitain Cap Azur" – which creates a conurbation out of Antibes, Cannes, Grasse and Alpes d'Azur – forces us to reflect on our place within this new system.

This is why I wanted a large-scale consultation with my fellow citizens via "Roquefort 2030". The aim was to succeed in developing our assets even further over the next few years, in order to assure a strong position for ourselves within Cap Azur. That's because it affects every sector: economic development, urban planning, transport, tourism, employment etc. We can see that it is important to act now in order to ensure for tomorrow the right to choose what we want to do with our living spaces and lifestyles.

Are there tough years ahead?

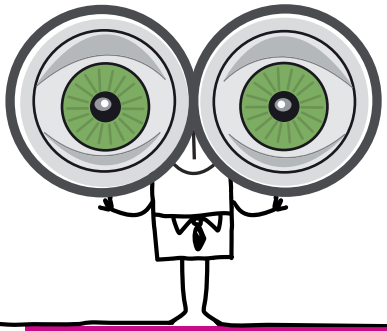
Paradoxically, I don't think so. Once you know the context of the issues to come, the problems they raise but also the advantages they present, there are always solutions. The rule for dealing with this has a word: anticipation!

"Managing means looking ahead" – that is an adage that's absolutely common sense. My experience allows me to say that no obstacle is insurmountable.

If you don't bury your head in the sand over the risks to avoid, there are always opportunities to be taken. It's good to see the glass as half full, rather than the other way around. This approach is then strengthened by the certainty that you are working in everyone's interest.

I would add that the main energy that greatly encourages a local council's work is having your citizens on board, trusting and supporting you. Those things are essential in order to fight against allegations that make a mockery of reality, against lies that harm the community, and against knowingly unfounded rumours that damage local interests yet take root in the form of a delirious but unfortunately attractive false narrative. Anyway, I've always felt that managing a district is not compatible with sparring among politicians and supporters. More than ever, unity creates strength, so all those who show willing, whatever their political beliefs, are welcome. Remember that my door has always been open...

1) – DGF: "Dotation Globale de Fonctionnement" (general operating grant), paid annually to districts for dealing with expenses for public services that the state is responsible for providing to its citizens, but which it delegates to the district councils.
2) – The SRU law ("Solidarité et Renouvellement Urbain" – solidarity and urban renewal), which applies financial penalties for quotas of social housing not achieved by district councils.
– FPIC ("Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales" – national fund for equalisation of inter-district and district resources). This fund is used to deduct a proportion of the resources from some inter-district and district councils and then transfer them to less privileged inter-district and district councils.



Retour en images

11 janv. - Accueil des nouveaux arrivants

La municipalité accueille chaleureusement ses nouveaux résidents. A cette occasion un kit d'information leur est remis afin qu'ils n'ignorent plus rien de leur nouvelle commune.



22 janv. - Banque alimentaire

Cette année encore les écoliers se sont investis pour la Banque alimentaire : 700 kilos de denrées ont été collectés !



22 janv. - Nuit de la lecture

Lire ensemble, lire le soir, en pyjama, en musique, etc. Le programme de cette manifestation nationale ouvre les portes de la lecture à tous. La médiathèque roquefortoise est restée ouverte jusqu'à 22 h pour l'occasion.



25 janv. - Maria mater à la mairie

Les élèves de l'école Maria Mater ont visité la mairie et rencontré les élus. Première leçon de citoyenneté !

1er fév. - Soirée jeux

Les joueurs roquefortois se sont donné rendez-vous à l'espace Charvet pour une soirée ludique.



2 fév. - Concours de dessin

Félicitations aux gagnants du concours de dessin "Dessine ta commune" qui ont reçu bons d'achat et places de cinéma : Leon Cingolani, Mathis Demaria, Manon Gaziello, Elisa Gérard, Maxence Gillet-Bietron, Emmy Grange, Zoé Lancement, Maya Ljungars, Adam Pottier, Coline Sabatier, Joä Wojtkowski.



21 fév. - Bouquins câlins

Des animations autour de la lecture pour les tout-petits.



14 janv. - Médailles du travail

Félicitations aux récipiendaires de cette année :

Massimiliano AMATO, Argent
Jean-Marc AMOROTTI, Vermeil
Olivier BEAUJOIN, Argent
Laurent BOUST, Argent et Vermeil
Jean-Michel BROSSIER, Vermeil
Fabienne BRUNET, Argent
Daphné CHANDELLIER, Argent
Véronique COPPOLA, Vermeil
Arnaud DE CHELLE, Vermeil



1er mars - "Une paire de gifle et quelques claques"

Théâtre à Roquefort avec une pièce de Sacha Guitry.



6 mars - Carnaval de la Tirelire des écoles

Le rendez-vous très attendu des enfants : vive Carnaval ! En musique et à l'espace Charvet.



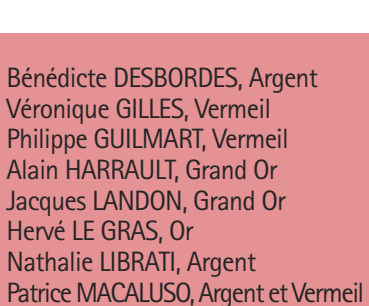
5 avril - Permis piéton

Sensibilisation à la sécurité routière et au comportement des piétons avec la Gendarmerie nationale à l'école élémentaire du Plan.



17 avril - Village OGC Nice

Pour cette première édition, sept cents passionnés de football ont répondu à l'appel de l'OGC Nice et de l'ASR Foot. Youcef Atal et Mickael le Bihan ont signé des dédicaces à leurs fans.



18 avril - Michel Villano

Le ténor imitateur aux 150 voix est monté sur scène pour la soirée caritative du Lions Club.



26&27 avril - Mangas les Pins

Bravo aux gagnants du concours de dessin aux accents japonais de la CASA : Zoe Mouilleron et Emma Bossert ex aequo, Clémence Marchand (8 à 10 ans) ; Lucie Bauger, Tasmin Ayri, Luca contessa (10 à 13 ans) ; Lilou Mouilleron et Alisa Kovaloua ex aequo, Clara Laroudie (14 à 16 ans) ; Marc-Antoine Mouilleron, K-torz, Celia Garcia (16 et +).

28 avril - Roq4trail

Les sportifs sont nombreux à Roquefort-les-Pins : 420 coureurs étaient sur la ligne de départ de Roq4trail.



4 mai - Jardins en fête

Les Roquefortois ont la Nature au cœur et célébrer les jardins sonne comme une évidence dans notre ville à la campagne.



8 mai - Commémoration

solennelle de la victoire de 1945.



Fête des voisins





Agenda

Le **petit** Roquefortois y sera...

JUILLET

Judi 4 - 21h

Jardin des Décades
"Corps et danse"
Cabaret - Entrée libre

Vendredi 12 - 21h

Jardin des Décades
"essenSual"
Concert - Entrée libre

Vendredi 26 - 19h

Cagnes-sur-mer
Soirée hippodrome



AOÛT

Samedi 3 - 21h

Jardin des Décades
"Trio Depetris"
Concert - Entrée libre

Mardi 6 - 20h30

Jardin des Décades
"Cover Queen"
Concert - Tarif : 20 €



Vendredi 23 - 21h

Jardin des Décades
"We are 4"
Concert - Entrée libre



Judi 29 - 21h

Jardin des Décades
"Where is boom"
Concert - Entrée libre

SEPTEMBRE

Du 6 au 28

Pôle image
Exposition
"Journée du Tibet"

Vendredi 6 - 21h

Jardin des Décades
"Moi si j'étais un homme"
Concert - Entrée libre

Samedi 7

Jardin des Décades
Fête patronale
"Notre-Dame-de-Carlache" et
Forum des associations

Vendredi 13 - 20h30

Pavillon bleu
"Kiki de Montparnasse"
Cabaret - Entrée : 15 €

OCTOBRE

Vendredi 4

Salle polyculturelle
Exposition
"Bello Duchêne
Zeller Stoltz"
Vernissage vendredi 4 à
18h30

Du 8 au 12

Espace Charvet
Semaine bleue

Vendredi 11 - 20h30

Pôle image
"Jules et Marcel"
Théâtre - Entrée : 15 €

Vendredi 18 - 20h30

Pôle image
"Ava Corsica"
Concert - Entrée : 15 €



NOVEMBRE

Du 1^{er} au 30

Salle polyculturelle
Exposition
"Mémoire et liberté"

Vendredi 29

Pavillon bleu
"Addition"
Théâtre - Entrée : 25 €



DÉCEMBRE

Du 6 au 28

Salle polyculturelle
Exposition
"Augier Lavoute"
Vernissage vendredi 6 à 18h30

6 & 7 - de 9h à 21h

Espace Charvet
Téléthon

Samedi 14 - de 9h à 19h

Marché de Noël

